SURESNES MAG

304
fév. 2019

Décodage
Comprendre le budget communal
p. 10 > 12

Business
Les dirigeables du futur s'inventent à Suresnes
p. 16 > 17

Solidarité
Trico'Dons : tricoter joli, tricoter utile
p. 31

Cinéma
Premier Festival du film musical de Suresnes
p. 36 > 37

Logement

mixité, égalité, qualité

22

304
Fév. 2019

SURESNES MAG

SOMMAIRE

6 SURESNES CITÉS DANSE

5 Édito
6 Arrêt sur image
8 Chroniques en images

36 PREMIER FESTIVAL DU FILM MUSICAL

... AGIR

10 • Décodage : le budget communal
15 • Suresnes passe aux Led
16 • **Suresnes business club**
Le rêve à la Jules Verne de Flying Whales
21 • Agenda

... DOSSIER

22 Logement social : une question d'équilibre

33 LE CCJ AU TRAVAIL

... VIVRE

29 • Cyril Laffitau publie « Dans l'intimité de Johnny »
31 • Trico'Dons tricote solidaire
33 • Premiers pas pour le nouveau CCJ
35 • **À telle enseigne**
Réouverture de la poissonnerie de la Cité-jardins

42 NOOR INAYAT KHAN

... DÉCOUVRIR

36 • Premier Festival du film musical de Suresnes
39 • Photographie : affichez-vous grâce à JR
42 • **Histoires suresnoises**
L'exemplaire destinée de la princesse agent secret
44 • Agenda Sortir
46 Suresnes pratique
49 Paroles politiques

CE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT

Ce magazine est téléchargeable sur
suresnes.fr
suresnes-mag.fr

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication Christian Dupuy

Adjoint au maire délégué à la Communication Loïc Degny

Directeur de la Communication Arnaud Levy

Rédactrice en chef Céline Gazagne

Rédaction Marina Bellot, Françoise Louis-Chambon, Stéphane Legras, Florence Rajon, Thierry Wagner

Conception graphique Direction de la communication, Marine Volpi, Margarita Mimovic

Direction artistique Laurence Boyer

Images Dan Aucante, Hervé Boutet, Mathilde Gardel, Tiphaine Lanvin, Cécile Leblond, Carole Martin, Louis Monier, Benoît Moyen, Marine Volpi, Adobe Stock, DR.

Couverture : Hervé Boutet, Tiphaine Lanvin

Impression Imprimerie Morault 03 44 30 51 00

Régie publicitaire CITHÉA 01 53 92 09 00

Dépôt légal 1er trimestre 2019

Si vous n'avez pas reçu ce magazine dans votre boîte aux lettres, veuillez nous en faire part en téléphonant au 01 41 18 17 81

De la colère **à l'espoir**

© Éric Alexandre

Votre maire, vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine et vice-président du territoire Paris Ouest La Défense

Christian Dupuy

La nouvelle année a commencé comme la précédente s'était achevée, dans le désordre et l'incertitude de ce qu'il adviendra de notre démocratie.

Les « gilets jaunes » ne sont que l'un des symptômes qui touchent l'ensemble des pays développés en ce premier quart du XXIe siècle.

La démocratie représentative est remise en cause ici et là et lorsque ceux qui s'en prennent à elle accèdent aux responsabilités dans leurs pays, le résultat n'est pourtant pas à la hauteur des attentes puisqu'on y constate généralement une dérive autoritaire et l'affaiblissement des libertés fondamentales qui accompagnent toujours ce type d'évolution.

Décidément il semble que les années 10 du XXIe siècle ne tirent aucune des leçons des années 10 du siècle précédent qui ont enfanté des dictatures, des génocides et des guerres sanglantes !

La démocratie représentative n'est sans doute pas parfaite mais les sociétés humaines n'ont jamais pu inventer de meilleure solution pour sceller un pacte social acceptable, garantissant l'essentiel des libertés, assurant la construction d'un État de droit protégeant ses citoyens de la loi du plus fort et assurant une fonction redistributive et régulatrice nécessaire à une vie sociale apaisée.

Certaines revendications portées par le mouvement des « gilets jaunes » ne manquent pourtant pas de légitimité.

Ayant eu pour déclencheur la hausse des taxes sur le gazole, cette protestation s'est développée sur l'injustice ressentie par une partie de plus en plus conséquente de la classe moyenne, victime de déclassement et qui éprouve, à tort ou à raison, le sentiment de voir son pouvoir d'achat diminuer et d'avoir de plus en plus de mal à « boucler les fins de mois ».

> Révélateur d'une politique nationale qui a depuis trop longtemps abandonné l'idée même du concept d'aménagement du territoire et qui a donc laissé se développer une véritable fracture territoriale.

Les taxes sur le carburant ont ainsi révélé l'iniquité vécue par les populations de cette France dite « périphérique » qui n'a pas d'autre choix pour se rendre au travail que l'utilisation de l'automobile.

Ceux qui vivent en dehors des métropoles ne bénéficient pas de transports en commun répondant à leurs besoins. Ils subissent même les fermetures de certaines lignes SNCF dites « secondaires » et, pour celles qui subsistent, les pannes à répétition résultent du défaut d'entretien dont souffrent ces lignes sacrifiées sur l'autel de la politique du « tout TGV » développée depuis quatre décennies.

Ces mêmes populations ont, en même temps, vu disparaître progressivement de nombreux services publics de proximité. La fermeture des bureaux de poste, des permanences de la Caisse d'allocations familiales, de celles de la Sécurité sociale, la réduction du nombre d'hôpitaux, aggravée par la diminution du nombre des praticiens de santé en raison du numerus clausus… tout cela s'est soudain révélé au grand jour !

S'il est vrai que la France est sans doute le pays d'Europe et même de l'OCDE qui, avec les pays scandinaves, connaît le moins d'inégalités et où la fonction redistributive de l'État, corolaire de son record d'imposition et de prélèvements, est la plus efficace, le sentiment de relégation de cette France « périphérique » ne relève pour autant pas du pur fantasme.

La révolte des « gilets jaunes » est le révélateur d'une politique nationale qui a depuis trop longtemps abandonné l'idée même du concept d'aménagement du territoire et qui a donc laissé se développer une véritable fracture territoriale sans prendre la mesure des disparités et donc des frustrations que cela créerait et qui, après avoir longtemps couvé, éclatent avec fracas.

D'abord sceptique sur l'idée du grand débat national, j'ai fini par considérer qu'il s'agissait enfin d'une occasion de permettre que s'expriment les attentes des hommes et des femmes qui constituent la nation française au-delà des évaluations statistiques de l'INSEE et des rapports désincarnés produits quotidiennement par les administrations centrales de l'État.

La protestation de ces dernières semaines est aussi la révélation de la rage, longtemps contenue, de nos compatriotes à l'égard d'une société de plus en plus normée, encadrée, réglementée, moralisatrice, dans laquelle ils se sentent traités comme des enfants à qui il faut inculquer de gré ou de force, ce qui est « bon » pour eux !

Les médias et les représentants de l'État ne parlent-ils pas à tort et à travers de la nécessité de plus de « pédagogie » ?

Les citoyens ne sont pas des enfants à éduquer et s'il est nécessaire de leur fournir des explications sur les raisons qui ont dicté à l'État de fixer telle ou telle norme, il n'est pas inutile que les dirigeants de l'État s'interrogent eux-mêmes sur les attentes de la population qui leur a confié la responsabilité.

Prenons garde de ne pas laisser se développer les dérives occasionnées par cette révolte. La violence, la casse, les pillages ne sont pas acceptables pas plus que ne le sont les tentatives de détournement et de captation du mécontentement au profit de thèses complotistes ou de la volonté d'affaiblissement, voire de renversement, des institutions fondant notre démocratie.

Suresnes ne figure pas parmi les territoires délaissés de la République.

Pour autant aucun citoyen ou résident français ne doit se considérer étranger aux problématiques que révèle la crise actuelle. C'est pourquoi il est utile que chacun participe au débat qui s'ouvre aujourd'hui.

Et puisqu'il semble que nos dirigeants s'aperçoivent enfin que l'échelon communal a quelque utilité et quelque légitimité, nous ferons remonter les remarques, propositions, attentes que les Suresnois nous transmettront pour participer à rendre à la France son vrai visage d'une République qui s'est forgée sur un combat séculaire pour la liberté, l'égalité et la fraternité en surmontant, au fil de son histoire, bien des crises, bien des troubles mais qui a toujours su, au bout du compte, faire triompher ses valeurs fondatrices.

Et si on commençait par la Finale ?

C'est ce qu'a dû se dire Olivier Meyer, le directeur du théâtre de Suresnes Jean Vilar, en programmant « La Finale » de Josette Baïz en ouverture de la 27e édition du festival Suresnes cités danse le 11 janvier. Rien d'étonnant pour un festival où on danse parfois sur la tête. Un spectacle emblématique de l'esprit SCD tant la chorégraphe a, depuis les années 90, donné ses lettres de noblesse à une danse nourrie de toutes les cultures, tressant un style unique entre hip hop, jazz, contemporain, danse orientale, gitane, indienne et africaine.

Photo Dan Aucante

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

© Benoît Moyen

Le CCQ Centre-ville réchauffe le marché Zola

Samedi 12 janvier

C'est le conseil consultatif du quartier Centre-ville qui a inauguré les traditionnels vins chauds des CCQ. Au marché Emile Zola, ce matin-là, on pouvait rencontrer et questionner Daniel Montet, président du CCQ et adjoint au maire, et échanger sur la vie locale avec les autres élus présents et les membres du conseil de quartier, tout en se réchauffant autour d'un verre de l'amitié accompagné d'une savoureuse galette des rois.

L'EMPRO et le CMPP intègrent l'Entraide universitaire

Mardi 18 décembre

Le maire, Christian Dupuy, et Alain Girard, président de l'Entraide Universitaire ont signé le 18 décembre les traités de fusion-absorption des associations du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique, enfants et adolescents) et de l'EMPRO de Suresnes (scolarisation en établissement spécialisé pour déficients intellectuels). C'est l'évolution de la législation qui impose des regroupements à une beaucoup plus large échelle pour pouvoir continuer à être homologué et financé. L'Entraide universitaire qui gère 54 établissements en Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, a développé une solide expertise pour la prise en charge et l'accompagnement de l'enfant, l'adolescent et l'adulte en situation de handicap ou en difficulté sociale.

© DR

© DR

Complices du Père Noël

Mardi 14 décembre

C'est devenu une tradition de fin d'année, le réseau des agences immobilières Century 21 organise une opération de collecte de jouets partout en France. L'agence suresnoise du réseau, située en centre-ville, a récolté 893 jouets qu'elle a confiés à la Croix-Rouge et au Secours populaire. Une petite cérémonie de remise d'un chèque symbolique en présence d'une bénévole et du président de la Croix-Rouge suresnoise, Chakib Bouzir, de commerçants suresnois et des membres de l'agence immobilière : Audrey Lacour, Eric Ferraton et son directeur Raphaël Assas. Amirouche Laïdi, adjoint au maire, représentait la municipalité.

Bonne année aux seniors

Jeudi 10 janvier

Florence de Septenville, adjointe au maire déléguée aux Seniors a présenté les vœux du conseil municipal aux Seniors, entourée de nombreux élus. Plus d'une centaine de Suresnois de plus de 65 ans ou retraités s'étaient inscrits pour la traditionnelle galette à la salle des fêtes qui se termine chaque fois par une animation musicale et un fameux madison. La tradition veut aussi que l'on remette un bouquet de fleurs aux 4 doyennes de l'assemblée et des chocolats aux 4 doyens.

© Tiphaine Larwin

© DR

Des lauréats toujours dans le jeu

Samedi 15 décembre

Une semaine après avoir été récompensés pour l'obtention d'un diplôme en 2018, 20 jeunes suresnois, tirés au sort parmi tous les lauréats de l'année, ont été invités à participer à l'escape game de Koezio à Cergy. La soirée, qui s'est déroulée en compagnie de Yohann Corvis adjoint au maire délégué à la Politique de la jeunesse et de Benoît Rohée, directeur du pôle Jeunesse et Animation, a été suivie d'un dîner. Lors de la soirée des lauréats du 8 décembre, chaque participant avait reçu 2 invitations au Théâtre Jean Vilar et deux places offertes par le cinéma Le Capitole.

© Carole Martin

© Benoît Moyen

Un aide municipale au permis de conduire

Jeudi 10 janvier

Neuf jeunes suresnois âgés de 18 à 25 ans ont été accueillis à l'hôtel de ville pour signer, sous l'œil de Marianne, une charte « bourse permis de conduire » avec la Ville, en présence de Daniel Montet, adjoint au maire délégué à la Sécurité et à la prévention, Yohann Corvis, adjoint délégué à la Politique de la jeunesse et à l'insertion professionnelle et d'Abraham Abitbol, conseiller municipal délégué à la Maison pour la Vie citoyenne. 50 à 80 % du coût de leur permis de conduire sera financé par la Ville dans le cadre de leur projet d'insertion professionnelle ou d'une démarche de formation. En contrepartie, chacun s'engage à fournir 40 heures de bénévolat dans un projet à caractère social ou citoyen.

© Mathilde Gardel

Verre de l'amitié du CCQ Liberté

Samedi 19 janvier

Le froid n'a pas découragé les Suresnois qui ont rejoint les membres du CCQ Liberté et les associations du quartier participant au « vin chaud » du CCQ présidé par Stéphane Perrin-Bidan, adjoint au maire délégué à la qualité de l'environnement. L'occasion de parler « quartier » avec les élus, les membres du CCQ et les représentants d'associations notamment tournées vers le développement durable et, bien sûr, l'équipe de la Maison de quartier des Chênes. Les membres du lions club étaient présents pour inaugurer la boîte à livres qui sera installée à proximité du square Marcel Legras.

La Nouvelle Gamme fait son show

Samedi 19 janvier

Association importante dans le paysage de l'éducation musicale à Suresnes, la Nouvelle Gamme a rempli deux fois la salle des fêtes pour son « concert des professeurs ». Après une ouverture par une formation classique, 4 groupes pop rock et un chœur d'élèves ont ensuite enchaîné des tubes des Beatles, Rolling Stones, Gainsbourg, Lady Gaga, Sinatra ou encore Bob Marley sur fond d'effets pyrotechniques et un final avec canon à confettis.

© Benoît Moyen

Beaux balcons primés

Samedi 12 janvier

Succès croissant pour le concours de balcons illuminés du quartier Écluse-Belvédère organisé pour la deuxième fois par le conseil consultatif du quartier Écluse-Belvédère. C'est son président, Yohann Corvis, adjoint au maire, qui a remis officiellement les prix décernés à des habitants du quartier inscrits et aussi à certains non inscrits remarqués et primés par le jury du CCQ. Les commerçants du quartier ont largement pourvu le concours en lots divers.

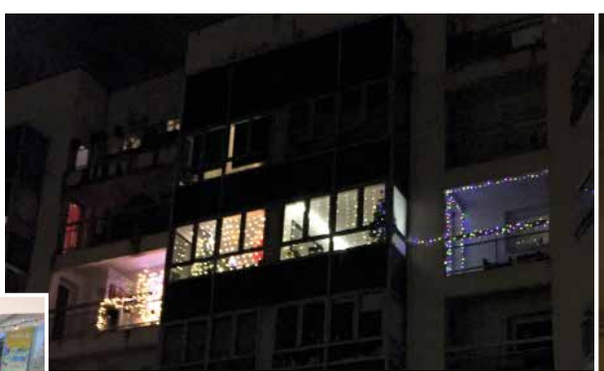

© Ville de Suresnes

DÉCODAGE

LE BUDGET COMMUNAL

L'élaboration du budget de la Ville est guidée par de grands principes qui garantissent année après année la bonne santé financière de Suresnes. Un exercice très encadré qui mérite bien, de temps en temps, quelques rappels et explications.

TEXTE : **THIERRY WAGNER**

Le budget de la Ville pour l'année 2019 sera soumis au vote du conseil municipal le mercredi 27 mars prochain. Ce sera l'aboutissement d'une démarche préparatoire engagée depuis le mois de novembre qui comporte notamment un débat d'orientation budgétaire lors de la séance publique du conseil du 20 février.

Le rapport d'orientations budgétaires sur lequel il s'appuie présente les évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes, celles des effectifs, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de l'encours de la dette. Un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion de la Ville et à chaque conseiller municipal d'exercer son pouvoir de décision au moment du vote. « *Cette année encore, les services municipaux et les élus ont été sollicités pour identifier dans leur secteur de nouvelles marges d'optimisation nécessaires à l'équilibre du budget, en veillant à maintenir la qualité du service public rendu aux Suresnois. La préparation du budget de l'année à venir reposant sur celui de l'année précédente, c'est réellement un examen permanent que nous exerçons sur les finances de la Ville pour en maîtriser l'équilibre* », explique Guillaume Boudy, adjoint au maire délégué aux Finances et au budget depuis 2014. Et l'équilibre n'est pas un vain mot car, à la différence de celui de l'État, le budget des collectivités territoriales présente un équilibre strict entre dépenses et recettes, donc il ne peut être en déficit.

Comprendre le budget de la Ville

Le budget d'une Ville est composé de deux budgets distincts : un budget de fonctionnement (recettes, dépenses) et un budget d'investissement (recettes, dépenses).

➜ **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT** de la ville sont constituées par : ● Les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières et droits de mutation) ● Les subventions et dotations, dont principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État (voir page 12) ● Les produits tirés de la facturation aux utilisateurs des services publics communaux : crèches, centres de loisirs, restauration scolaire, redevances d'occupation du domaine public…

➜ **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** reposent essentiellement sur des charges fixes et récurrentes qu'il est difficile de diminuer : frais de personnel, loyers, contrats de maintenance, subventions aux associations, intérêts d'emprunt… Grâce à une gestion stricte de ses dépenses de fonctionnement, la Ville parvient néanmoins à dégager un excédent annuel, qui constitue une recette importante du budget d'investissement.

➜ **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.** Associé à d'autres recettes (subventions, aides…), l'excédent dégagé sur les dépenses de fonctionnement permet à la ville de Suresnes de financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt.

➜ **LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** sont exclusivement consacrées à l'entretien du patrimoine de la commune (travaux d'aménagement urbain et de voirie, écoles et équipements pour la jeunesse…), à la réalisationdes projets structurants pour la ville (crèches, écoles, équipement culturels et sportifs…), au remboursement de la dette.

LA STRUCTURATION DU BUDGET COMMUNAL*

*base budget 2018

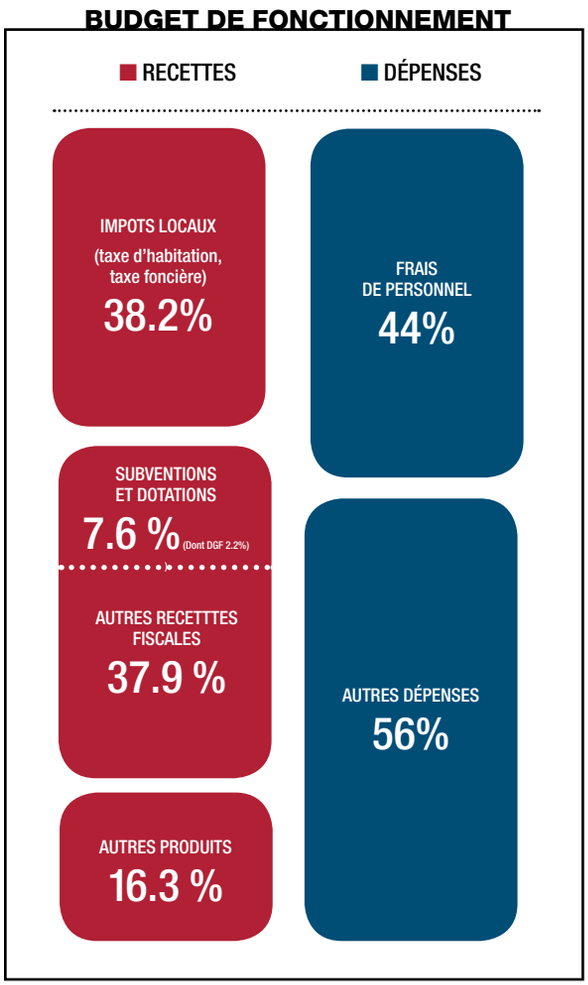

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT = AUTOFINANCEMENT

« L'excédent de fonctionnement de l'année précédente permet d'alimenter les recettes d'investissement »

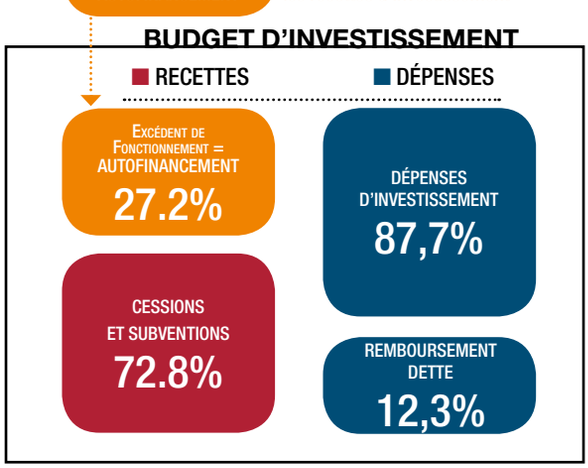

Les 5 grands principes de la stratégie financière de Suresnes

L'équipe municipale autour de Christian Dupuy s'est engagée à apporter aux Suresnois un service public toujours meilleur à un coût raisonnable et maîtrisé, en ne prélevant pas davantage sur leurs ressources par une fiscalité stabilisée et en réduisant la dette de la ville.

1 Stabilité des taux d'imposition

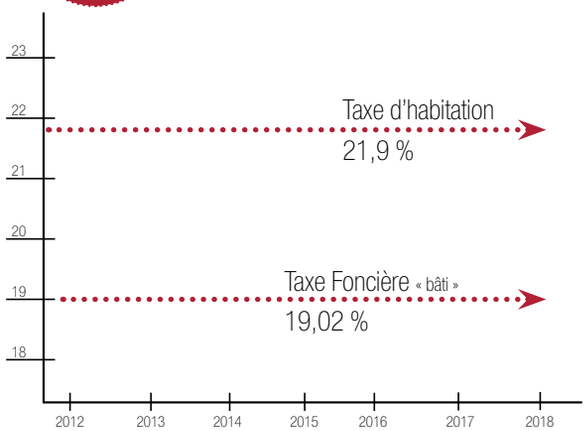

Depuis 7 ans, les taux d'imposition de taxe d'habitation et de taxe foncière sont restés inchangés.

2 Maîtrise des dépenses de fonctionnement

La rationalisation des dépenses et l'optimisation de l'organisation interne de la mairie engagées depuis plusieurs années permettent de contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement. L'excédent reporté d'une année sur l'autre est systématiquement mis en réserve et intégré à l'autofinancement (recettes d'investissement)

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de maintenir l'autofinancement à un niveau élevé.

3 Maintien du niveau d'autofinancement

L'autofinancement n'est pas un résultat constaté, mais un objectif stratégique que se fixe la ville.

Guillaume Boudy, adjoint au maire délégué aux Finances et au budget (mai 2018)

La Ville poursuit son objectif, tenu depuis de nombreuses années, de restreindre le recours à l'emprunt tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux.

4 Réduction de la dette

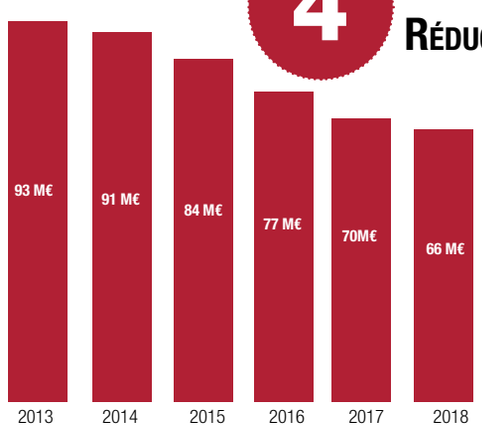

La réduction de la dette de la Ville commencée en 2010 s'accélère depuis 2015 (-20% sur 2015-2018). Les charges financières liées à son remboursement pèsent de moins en moins sur le budget année après année.

5 Poursuite des investissements

ÉQUIPEMENTS (sportifs, culturels, scolaires, petite enfance, NTIC…)

Malgré la baisse des dotations de l'État, la Ville parvient à poursuivre sa politique d'investissement afin d'assurer le bon état du patrimoine communal et d'améliorer la qualité de vie des Suresnois.

D'où proviennent les recettes de la Ville ?

Contrairement à une idée largement répandue, les « impôts locaux » des Suresnois ne couvrent pas l'ensemble des dépenses du service public municipal de qualité auquel ils sont attachés, en tête desquelles on trouve l'éducation, pour le financement de ses 18 écoles et groupes scolaires primaires, la politique familiale et ses 18 crèches, l'aménagement et l'entretien des espaces publics et de ses jardins. Mais aussi le sport et la jeunesse avec des équipements nombreux et l'appui aux associations, la culture, comme le théâtre Jean Vilar, le conservatoire, le MUS et l'école d'art plastique, la santé avec le centre médical municipal et ses actions de prévention, sans oublier la politique d'accompagnement de nos aînés et la sécurité. *« En termes de rapport entre fiscalité locale et qualité du service public fourni, Suresnes supporte sans complexe la comparaison avec nos voisins. Quand on compare la fiscalité des villes, il faut aussi regarder le service dont les administrés bénéficient en face »,* souligne Guillaume Boudy, adjoint au maire délégué aux Finances et au budget. Les recettes issues de la taxe d'habitation et des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties représentent moins d'un tiers du budget de la Ville.

Des sources variées

La majeure partie des ressources communales provient de subventions et de dotations budgétaires du Département, de la Région, de l'État, de la Caisse d'allocations familiales et de diverses ressources fiscales : cotisation foncière des entreprises (CFE), cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), redevances d'occupation du domaine public, taxe sur les surfaces commerciales, impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux, taxe de séjour dans les hôtels…

La part importante des droits de mutation

De nouveaux programmes de logements apportent un produit supplémentaire aux finances municipales et le dynamisme du secteur immobilier profite également à la Ville. La part communale des droits de mutation perçus lors du changement de propriétaire d'un bien immobilier assurent un produit important dans l'équilibre budgétaire.

La facturation des services

Une autre part des recettes est issue de la facturation aux utilisateurs des services publics communaux : crèches, centres de loisirs, restauration scolaire, dont la participation des familles ne couvre pas l'intégralité de la charge. Malgré les baisses successives des dotations de l'État, la Ville parvient néanmoins à investir pour l'avenir sans augmenter ses taux d'imposition locale et à poursuivre la réduction de sa dette afin que celle-ci ne constitue pas un risque supplémentaire face aux incertitudes pesant sur les dotations à venir de l'État et les charges futures liées à la création de la Métropole du Grand Paris et de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.

© Tiphaine Lanvin

La DGF, c'est quoi ?

-22M€ en 5 ans

Dans une logique de décentralisation et de déconcentration entamée dans les années 1980, l'État a transféré certaines de ses missions de service public aux régions, départements et communes avec, à l'origine, les moyens financiers leur permettant d'assurer ces nouvelles compétences.

■ LE VERSEMENT MAJEUR DE L'ÉTAT AUX COMMUNES EST APPELÉ DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF).

- ✔ Pendant de nombreuses années, les collectivités territoriales ont élaboré leur budget sur des prévisions de DGF constante.
- ✔ Après un gel entre 2011 et 2013, ces dotations se sont amenuisées.
- ✔ L'État, dans le cadre de son engagement à redresser les finances publiques de la France, a décidé fin 2014 de procéder à des coupes sans précédent dans les dotations versées aux collectivités.
- ✔ Diminuant d'année en année, la DGF de Suresnes est ainsi passée de 8,3 millions d'euros en 2014 à 2,8 millions d'euros en 2018, alors que sa population progressait.
- ✔ La perte cumulée, 22 millions d'euros sur la période 2014-2018, équivaut, à titre d'exemple, au coût de construction de 2 écoles de 12 classes ou 3 gymnases. Dans le même temps, cette baisse des dotations de l'Etat s'est accompagnée d'une hausse des prélèvements sur ses propres recettes effectués par l'État au titre de la solidarité envers les communes les moins favorisées, ce que l'on appelle la péréquation.

Emploi

SURESNES S'ENGAGE POUR « LA BONNE CLAUSE »

Depuis le 1er janvier 2019, le service Vie économique et Emploi exerce la mission de facilitateur des clauses d'insertion. Il s'agit d'une part d'apporter un appui aux entreprises pour répondre aux marchés publics et d'autre part d'aider des personnes en recherche d'emploi à reprendre une activité professionnelle.

© Adobe Stock

Manque d'expérience professionnelle, de formation, de diplômes constituent à tout âge des écueils affleurant sur le chemin de l'emploi. Afin de permettre aux personnes qui en ont besoin, durant quelques mois de formation, d'acquérir les compétences et l'expérience dont elles manquent et de bénéficier d'un accompagnement pour être en mesure de postuler à des offres d'emploi durable sur le marché du travail, la Ville inscrit depuis de nombreuses années des clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics. Certains appels d'offres prévoient ainsi que l'entreprise retenue intègre des personnes éloignées de l'emploi dans ses équipes pendant une durée définie pour l'exécution des prestations du marché. Cette période en entreprise leur permettra de valoriser cette expérience par la suite, de se former à un métier, tout en étant accompagnées par le service Vie économique et emploi. Si ce service de la Ville apporte un soutien et un accompagnement individualisés aux Suresnois en recherche d'emploi, de formation ou de reconversion, il est également un contact privilégié avec les entreprises locales et les porteurs de projets pour favoriser le retour à l'emploi. Il intervient à présent comme facilitateur auprès des entreprises pour satisfaire ces clauses d'insertion qu'elles peuvent valoriser dans le cadre de leur politique RSE (responsabilité sociale et environnementale des entreprises).

Rens. : service Vie économique et emploi, 7/9 rue du Mont-Valérien (3e étage). Tél. 01 41 18 16 54
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)

> Aujourd'hui, la Ville s'engage encore plus pour « la bonne clause ». Depuis début janvier, notre service Vie économique et emploi accompagne les entreprises pour les aider à répondre aux appels d'offres comportant ce type de clauses d'insertion. Chaque acheteur public ou entreprise privée peut ainsi participer à la politique d'accès à l'emploi de la Ville et contribuer à la lutte contre le chômage.
>
> **Gunilla Westerberg-Dupuy, adjointe au maire déléguée à l'Emploi et à la formation professionnelle**

© Marine Volpi

© Adobe Stock

EN BREF

Session de recrutement

Le service Vie économique et emploi organise une session de recrutement collective en partenariat avec le Cabinet Synergie le 7 février de 9h30 à 12h. Les offres proposées concernent le secteur tertiaire : assistant(e), gestionnaire relation client, assistante(e) commercial(e), gestionnaire paie, comptable, chargé(e) des moyens généraux, juriste… Les candidats doivent impérativement s'inscrire auprès du service jusqu'au 5 février au 01 41 18 16 54 pour connaître et recevoir les détails du rendez-vous. Les entretiens se dérouleront à Courbevoie.

Éclairage public

C'EST BEAU QUAND C'EST LED

Les ampoules classiques de plus de 200 points lumineux ont été remplacées par des systèmes munis de diodes électroluminescentes en 2018. Cette opération entamée il y a 6 ans se poursuit et permet de passer à un matériel plus économe et résistant.

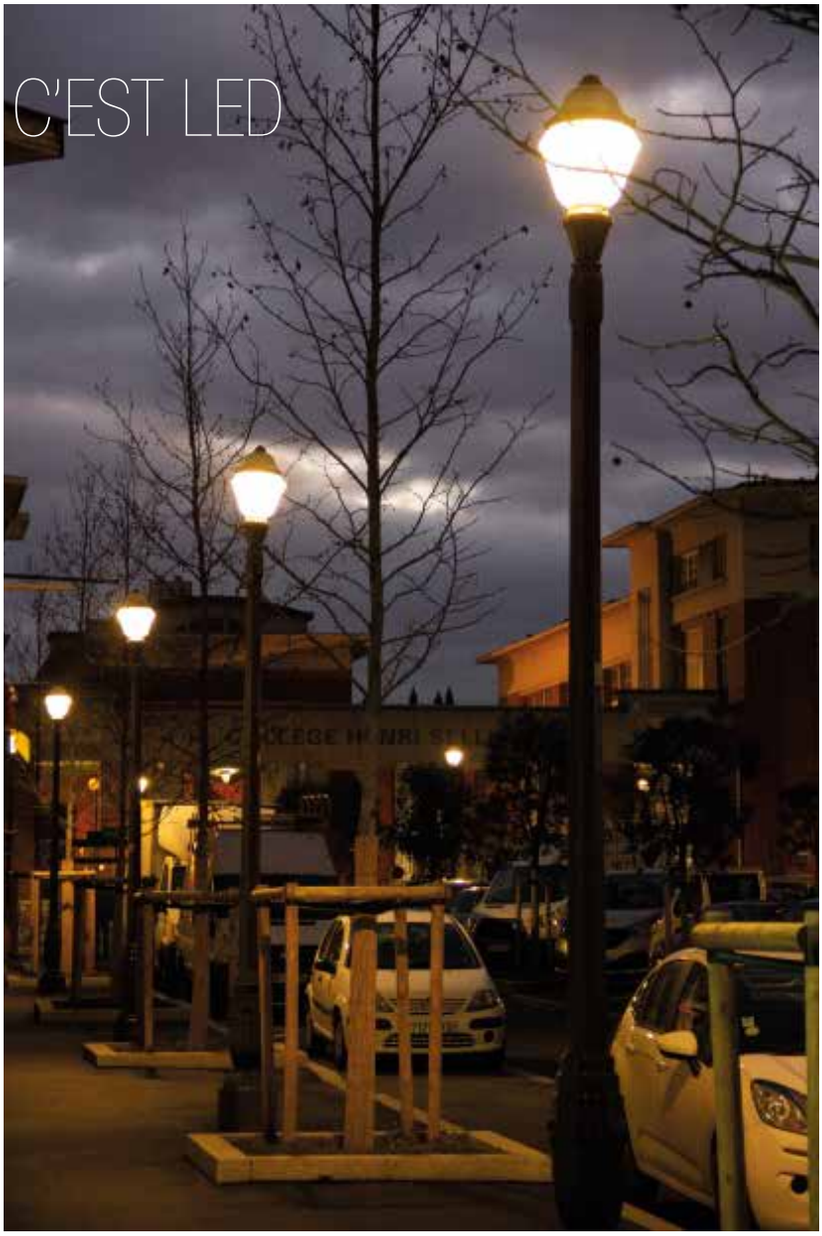

© Marine Volpi

Depuis 2013, la Ville remplace progressivement les ampoules classiques de son éclairage public par des lampes à LED, c'est-à-dire munies de diodes électroluminescentes. L'intérêt est triple et concerne la planète mais aussi les finances de la Ville. D'une durée de vie deux fois supérieure, moins puissantes, elles entraînent mécaniquement une baisse de la consommation en kilowatts puisqu'il leur faut moins d'électricité pour fonctionner : l'économie pour la Ville s'est élevée à 11 310 euros pour l'année 2018. Si ses agents effectuent le remplacement lors de l'entière réfection d'une voie, ils le font également parfois de manière isolée, sur des portions de rues. L'an passé, ils ont ainsi installé 204 systèmes à LED, rue Émile Duclaux, boulevard Aristide Briand ou encore sur la terrasse du Fécheray. La vague va se poursuivre en 2019, alors que 17% des points lumineux de Suresnes, ils sont 4 500, seront alors équipés de cette nouvelle technologie.

Si l'on prend en compte l'opération de modernisation dans son ensemble (en incluant par exemple les éventuels raccordement et changement de candélabres), elle a nécessité un investissement de 670 000 euros l'année dernière, dont 50 000 euros ont été subventionnés par le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication). Parfois, la Ville réussit à décrocher des aides supplémentaires de la part de la Dsil (dotation de soutien à l'investissement local). Et quand il s'agit des lanternes de la Cité-jardins où l'on ne peut agir sans l'avis des Bâtiments de France. Les services de la Ville ont obtenu de son fournisseur qu'il adapte son plateau LED au modèle de lanterne de style qui ne pouvait, lui, être changé.

Le programme pour 2019 est déjà connu. Il concernera notamment une partie de l'avenue Edouard Vaillant, les allées du centre commercial Suresnes 2, la rue Pasteur ou le square Marcel Legras. **S.L.**

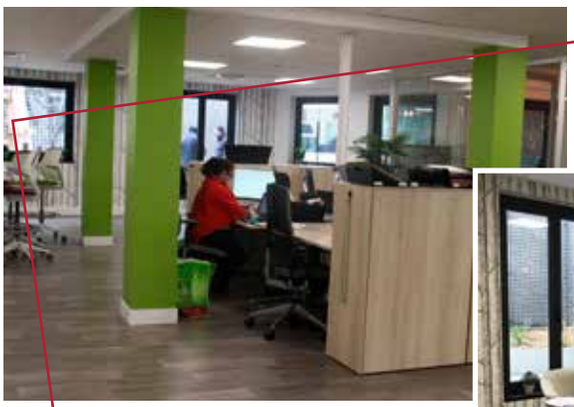

© Ville de Suresnes

CCAS : locaux dernier cri

Depuis quelques semaines, l'accueil au Centre communal d'action sociale fait preuve d'une efficacité encore plus grande dans la réponse apportée aux usagers. Ces derniers sont d'ailleurs de plus en plus nombreux. L'accueil est dorénavant unique et transversal et les compétences des agents des différents secteurs (seniors, insertion sociale et handicap) mutualisées et offertes à tous les usagers. Tous les agents du pôle disposent maintenant d'un outil informatique commun leur donnant accès à la totalité du dossier des usagers. Par ailleurs les locaux sont à présent organisés en « flex-office ». Les ordinateurs sont portables avec téléphonie intégrée, les lieux plus lumineux et accueillants et les cloisons vitrées. L'espace est mieux utilisé et accueillant et surtout les agents n'ont plus de bureau attitré.

SURESNES BUSINESS CLUB

FLYING WHALES

UN RÊVE À LA JULES VERNE

Et si, dans un avenir proche, on pouvait de nouveau apercevoir d'immenses dirigeables dans le ciel français ? C'est le pari fou, et pourtant bien avancé, de la jeune entreprise suresnoise Flying Whales. Elle propose une solution « écolo » notamment pour évacuer le bois mort ou gênant en sylviculture.

TEXTE : **FLORENCE RAJON**

Sur le papier, cela fait rêver : apercevoir un dirigeable géant, silencieux, économe, voire écolo, gracieux comme une baleine peut l'être dans l'eau, voler dans le ciel... En 2012, Sébastien Bougon, un ingénieur ayant également roulé sa bosse dans les médias, met en route un projet diablement ambitieux : imaginer, construire et faire voler un dirigeable gigantesque. L'idée a germé lors d'une discussion avec l'ONF, l'Office national des forêts. *« Il y a beaucoup de zones forestières très peu accessibles en France »*, raconte Romain Schalck, market manager de l'entreprise Flying Whales, installée quai Marcel Dassault à Suresnes. *« Nous possédons la troisième plus grande surface de forêts d'Europe, mais elle n'est pas gérée et cela peut-être problématique. Nous devrions pouvoir utiliser ses ressources sans la mettre en péril grâce à une sylviculture raisonnée. Pour évacuer le bois mort ou gênant, le dirigeable est l'engin idéal. Il permet d'accéder à des endroits très reculés, qui nécessiteraient une infrastructure routière très lourde et particulièrement polluante. »*

Arrimé comme un navire, l'engin permet en effet de charger et de décharger des volumes très conséquents allant jusqu'à 60 tonnes. *« Il n'existe que deux modèles d'avion qui permettent d'emporter plus »*, note Romain Schalck. L'engin vole grâce à sa portance aérostatique, assurée par l'hélium, un gaz inerte, qui ne présente pas de danger. La propulsion est assurée par des moteurs hybrides, peu gourmands. *« Le simple fait de ne pas utiliser de carburant pour décoller fait qu'on consomme beaucoup moins que n'importe quel autre appareil employé pour le même usage. »* En vol, l'engin pourra atteindre une vitesse de 100 kilomètre-heure. Le soir, en fin de mission, le dirigeable rentrera au hangar. *« Les premiers terrains seront en région Rhône-Alpes. Sur des trajets plus longs, on peut avoir la possibilité de l'accrocher à un mât de campagne pour ne pas le fixer au sol, un peu comme un bateau volant. »*

La BPI investit 25 millions d'euros

Poétique, majestueuse, cette baleine flottante sera rien moins que le plus gros porteur aéronautique au monde avec 150 mètres de longueur et environ 40 de hauteur. *« Il faut imaginer le premier étage de la Tour Eiffel ! »*, s'enthousiasme Romain Schalck. À la différence d'une montgolfière dont la toile se plie, le dirigeable possédera une structure rigide en carbone autour de laquelle sera tendu un textile de pointe, développé par Zodiac Aerospace (aujourd'hui groupe Safran).

Pour bâtir ce beau rêve, démesuré, il a fallu trouver des capitaux, or *« en Europe, nous n'avions pas un choix énorme d'investisseurs »*,

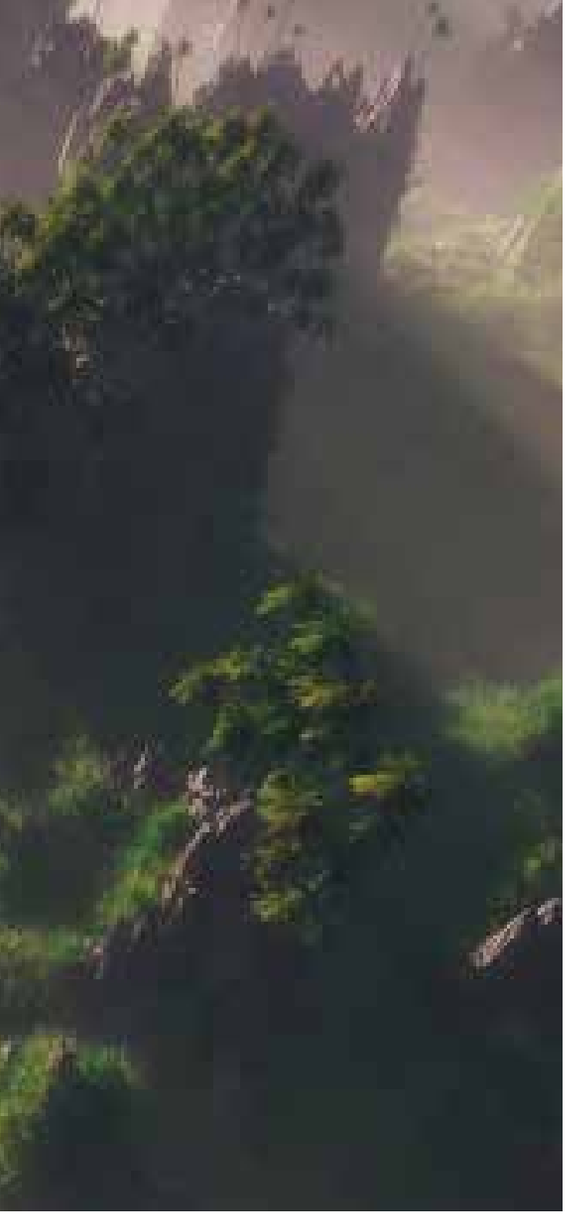

©Adobe Stock

ajoute le jeune homme. BPI France (banque publique d'investissement) a investi 25 millions d'euros dans le projet. L'entreprise a également pris contact avec Avic (Aviation Industry Corporation of China), l'équivalent chinois d'Airbus, qui est aujourd'hui leur plus gros actionnaire. *« Un programme comme le nôtre est très gourmand. La masse salariale, qui comprend 70 personnes, coûte extrêmement cher. Pour concevoir un tel engin, il faut des gens compétents et qui soient enthousiasmés par le projet. Nous avons recruté d'ex-ingénieurs et cadres d'Airbus. Et on accueille à bras ouverts tous les passionnés. »* Flying Whales compte sortir son premier engin en 2022 avant de le rendre opérationnel pour 2024.
Aller chercher du bois sera le cœur de métier de Flying Whales, qui lorgne sur d'autres exploitations possibles de son bébé : le transport exceptionnel pour des courtes distances *« par exemple pour transporter les pales d'éoliennes, ou les pylônes de lignes électriques... Pour ces derniers, le transport se fait aujourd'hui par hélicoptère, en plusieurs fois. On aurait la possibilité de transporter les pylônes d'un seul tenant »*, explique Romain Schalck. Les rêveurs devront cependant se contenter de le regarder : le transport de passagers n'est pas au programme.

SURESNES-EMPLOI-ENTREPRISES.FR

Un site pour la recherche d'emploi et les entreprises suresnoises

La Ville a désormais un site Internet dédié à l'emploi et à la vie économique : suresnes-emploi-entreprises.fr. Mis à jour quotidiennement, déclinable sur smartphones et tablettes, il a été conçu comme un site de services et de ressources, ainsi que d'informations institutionnelles.
Il permet aux Suresnois, aux porteurs de projets et aux entreprises de trouver des actualités (calendrier des ateliers, événements, offres d'emploi…), des informations utiles (liste des entreprises du territoire, locaux vacants…), de se mettre en réseau ou de s'inscrire aux activités proposées par le service Emploi de la Ville.

POUR LES PORTEURS DE PROJETS ET TRÈS JEUNES ENTREPRENEURS (MOINS DE TROIS ANNÉES D'EXISTENCE)

- espace de présentation (pitch, vidéo de promotion, recherches de partenariats…),
- inscription à la permanence de sensibilisation à la création d'activité,
- agenda et inscription aux ateliers gratuits organisés par le service Emploi .

CÔTÉ ENTREPRISES

- information pour les projets d'installation (immobilier, transports, attractivité…),
- aide au recrutement (publication d'offres d'emploi),
- appui RH : agenda et inscriptions aux ateliers gratuits du service Emploi,
- mise en réseau : agenda des événements,
- annuaire des entreprises.

POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI, DE FORMATION OU DE RECONVERSION

- prise de rendez-vous avec un conseiller du service Emploi (conseil, accompagnement, orientation vers les organismes de formation, bilan personnel et aide à l'élaboration d'un projet professionnel…),
- accès aux offres d'emploi déposées par les entreprises locales,
- agenda et inscriptions aux ateliers gratuits du service Emploi,
- inscription aux sessions de recrutement organisées par le service,
- horaires de disponibilité de la salle multimédia du 7/9 rue du Mont-Valérien,
- téléchargement des dossiers de demande de médaille du travail.

Ouvert aux témoignages d'utilisateurs du service Vie économique et emploi, le site constitue aussi une vitrine des activités et des membres du club de chefs d'entreprises suresnois en cours de création.
suresnes-emploi-entreprises.fr

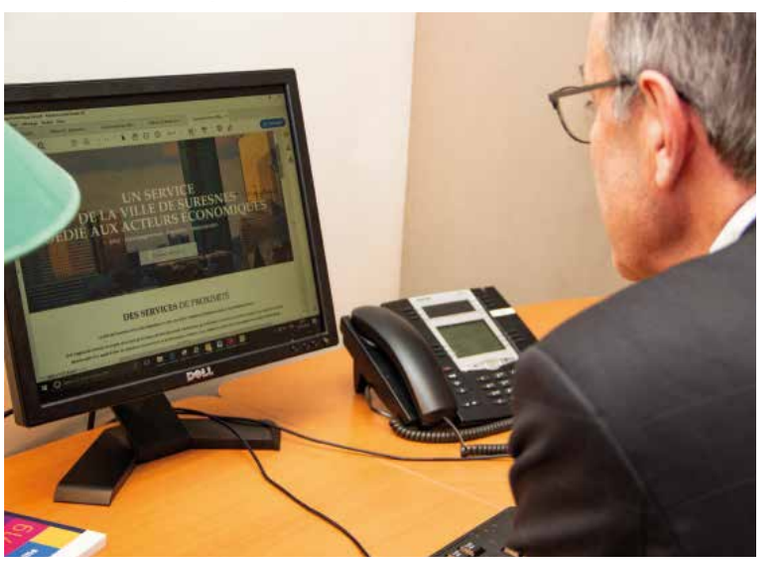

© Marine Volpi

LOGEMENT SOCIAL
Une question d'équilibre

Suresnes développe une politique dynamique du logement social qui a pour objectif d'aider les familles suresnoises à trouver, à chaque étape de leur vie, une solution pour continuer de vivre à Suresnes. Les derniers logements sociaux livrés, rue Émile Duclaux, élargissent la palette du parcours résidentiel suresnois, avec 69 logements de type PLS, s'adressant à une catégorie des ménages aux revenus plus élevés.

Texte : **Céline Gazagne, Stéphane Legras.** Photos : **Hervé boutet.**

Avec plus de 7500 logements sociaux, soit un taux de 36%, Suresnes fait partie des communes qui se distinguent en dépassant la part de logements sociaux imposée par la loi SRU (la loi SRU fixe la part des logements sociaux à 25% pour les communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France). Cette particularité suresnoise est le .fruit d'une volonté politique constante et d'une histoire, commencée en 1920 avec le maire de l'époque Henri Sellier et les débuts de la construction de la Cité-jardins (p.26). Cet engagement en faveur de la mixité sociale suit son cours depuis 1983 avec Christian Dupuy, qui dès son premier mandat fait du logement une de ses priorités. Cela se traduit par la rénovation complète de la Cité-jardins par l'Office départemental et de l'ensemble du patrimoine de l'Office municipal de la Ville aujourd'hui intégré au parc social du bailleur Hauts-de-Seine Habitat. Parallèlement, la Ville a accompagné et financé pour une large part la construction de 30% du parc de logements sociaux actuel. Le maire de Suresnes est aujourd'hui reconnu pour sa maîtrise des questions relatives au logement. Il a été élu délégué au logement du bureau de la Métropole du Grand Paris (2016) et président de l'Office public départemental Hauts-de-Seine Habitat (2011), il est également vice-président de la Fédération nationale des offices de l'habitat dont il est le plus ancien conseiller fédéral.

Cette politique entreprenante est guidée par de grands principes qui ont pour ambition de faire de Suresnes une ville au développement harmonieux, entre dynamisme et équilibre :

✔ Mixité sociale (implantation des logements sociaux dans tous les quartiers et intégration des différents types de logements en faisant une large place au logement locatif intermédiaire qui complète utilement l'offre locale)

✔ Equilibre entre les différents usages de la ville (habitat, commerces, bureaux, espaces verts)

✔ Harmonie (entre les différents types de constructions : habitat individuel de type pavillonnaire et immeubles collectifs, les logements sociaux doivent bénéficier de la même exigence de qualité que les logements du parc privé).

✔ Parcours résidentiel de qualité (voir p.25). Celui-ci est une préoccupation essentielle car il permet aux Suresnois d'évoluer dans le parc de logement social - et de continuer à habiter Suresnes - quand bien même leur situation, et leurs revenus, évoluent. Les logements PLS dernièrement réalisés en sont un bel exemple (p.27). La résidence de la rue Émile Duclaux propose 69 logements de ce type et vient d'accueillir ses nouveaux locataires (p. 24).

✱ LES DERNIÈRES RÉALISATIONS COMPRENANT DES LOGEMENTS SOCIAUX :

➜ 6 place de La Halle (Hauts-de-Seine Habitat) : livrée fin 2014
➜ Extension de la résidence Danton (Hauts-de-Seine Habitat) : livrée en mars 2015
➜ Éclat de Seine, 14/14 bis rue Édouard Nieuport (Immobilière 3F) : livrée en juin 2017
➜ Promenade Sisley, ZAC Rivière Seine (Hauts-de-Seine Habitat) : livrée en juin 2017
➜ Îlot Duclaux, 5-11 rue Duclaux et 58-60 rue Rouget de Lisle (Hauts-de-Seine Habitat) : livrée en juillet 2018
➜ West Side, rues Pasteur, Monge et République (Sogemac habitat)

En 2017 et 2018, près de 300 logements sociaux « diffus » (disséminés dans le parc privé) ont été construits.

✱ LES PROJETS EN COURS* :

➜ 50 rue de Verdun, ZAC Rivière Seine : livraison prévue en 2020
➜ 9 rue Malon : livraison prévue en 2020
➜ 25 rue Nieuport : livraison prévue en 2020
➜ Croix du Roy, angle des rues Jean Jaurès et du Docteur Marc Bombiger : livraison après 2020
➜ Îlot situé entre les rues du Docteur Marc Bombiger et de la Poterie : livraison après 2020
➜ 4 rue Diderot : livraison après 2020

En 2019, 168 logements sociaux « diffus » seront construits, 169 sortiront encore de terre par la suite

*** Ces programmes mixtes comprennent à la fois du logement privé et du logement social.**

Promenade Sisley

Eclat de Seine, rue édouard Nieuport

Résidence Duclaux

West side, rue de la République

19 rue Danton.

Promenade Sisley.

Résidence Duclaux.

Duclaux, **leur nouveau chez eux**

Elsa Jubin a emménagé dans la résidence Duclaux avec son fils Noa en septembre. Rebecca, Rémi et leurs 2 enfants, eux, ont investi les lieux en janvier. Rencontre avec ces deux familles suresnoises, depuis toujours locataires dans le parc du bailleur social Haut-de-Seine Habitat. Cette dernière réalisation, avec ses 69 logements PLS, permet de diversifier encore le parc social du territoire.

Sérénité à tous les étages

Elsa chambre gentiment son fils Noa dans le salon de l'appartement qu'ils occupent depuis septembre dans le bâtiment flambant neuf de la rue Duclaux. Ils ont le visage serein, sans trace de la fatigue qu'aurait pu laisser l'agitation de leur récent déménagement. Bien au contraire. C'est la même impression d'harmonie qui domine une fois passé le portail de l'ensemble d'Haut-de-Seine Habitat. « *C'est sublime,* lance Elsa Jubin. *Les parties communes sont agréables, on dispose de locaux communs et d'un vaste local à vélos et trottinettes dont profite Noa. J'ai hâte également que le restaurant ouvre et que les artisans s'installent* ». Quant à l'appartement lui-même, les 70 mètres carrés de ce trois pièces particulièrement bien conçu ouvrent sur une vaste terrasse et les chambres sont immenses. « *Il est parfaitement insonorisé et je ne paie que 1200 euros de loyer parking compris. C'est simple, quand on rentre chez nous on se sent bien, ailleurs* », salue-t-elle. Un cocon propice à un rebond. Professionnel cette fois puisqu'à 45 ans, Elsa a quitté l'important laboratoire dont elle était en charge de l'événementiel depuis 17 ans pour faire une pause et rechercher un nouveau poste, dans le même secteur.

Toute une vie à la Cité-jardins

Son installation dans le bas de la ville est une nouvelle étape de son parcours résidentiel aussi suresnois qu'elle. « *Je suis née à Suresnes et j'ai habité la Cité-jardins jusqu'en septembre. Dans la maison de mes parents auparavant occupée par mes grands-parents, puis seule et ensuite avec Noa qui a maintenant 12 ans dans un 2 pièces puis un 3 pièces* », résume-t-elle. Alors qu'elle désirait « *bouger* », une amie qui avait visité un des appartements de l'îlot Duclaux lui en avait fait la promotion. Elsa n'a pas mis longtemps à faire sa demande. Fin 2018, elle pouvait poser ses cartons dans l'immeuble du bas de Suresnes. La bonne humeur de la jeune femme est aussi communicative que le duo qu'elle forme avec son fils est bien rôdé. Ainsi lorsqu'elle annonce qu'elle a déjà invité leur couple de voisins avec qui elle a rapidement sympathisé, Noa fait mine de s'offusquer dans un sourire : « *Ah bon, mais tu ne m'avais rien dit…* »

> “C'est simple, quand on rentre chez nous on se sent bien.”
> **Elsa Jubin.**

Le couple, qui a désormais de bons revenus, sait qu'il peut demander un logement en PLS, le loyer étant logiquement plus élevé que pour un HLM classique.

Un parcours résidentiel à Suresnes

Rémi et Rebecca sont locataires du parc social depuis le début de leur histoire. Quand ils sont devenus une famille, ils ont pu rester vivre à Suresnes en évoluant dans ce même parc social. De la Cité-jardins à la toute nouvelle résidence Émile Duclaux, leur histoire est aussi une illustration du parcours résidentiel.

Quand tout commence il y a Rémi, Suresnois. Puis vient la rencontre avec Rebecca et quelque temps plus tard, l'envie de vivre ensemble. Qui se concrétise dans une HLM de deux pièces à la Cité-jardins. Marceau naît en 2014. Après de nombreuses démarches et des mois d'attente, la jeune famille déménage dans un trois pièces HLM allée Santos-Dumont. Début 2018, c'est la naissance de Raphaëlle, la petite sœur de Marceau, qui donne à la famille des besoins d'espace.

« *Nous avons essayé d'anticiper en demandant un nouveau logement de longs mois avant la naissance de Raphaëlle* », explique Rebecca. Le couple, qui a désormais de bons revenus, sait qu'il peut demander un logement en PLS (Prêt locatif social), le loyer étant logiquement plus élevé que pour un HLM classique. « *Bien sûr, notre objectif est d'acheter notre appartement. Mais pour le moment nous ne pouvons pas nous permettre de mettre l'équivalent du loyer actuel, et même certainement plus, dans le remboursement d'un crédit car même si nous avons deux emplois bien rémunérés, j'enchaîne les contrats précaires* », explique la jeune femme. Mi-janvier ils ont donc emménagé dans la toute nouvelle résidence Emile Duclaux. Le nouvel appartement, un quatre pièces de 80m² pour un loyer de 1 400 euros (charges comprises) « *est très chouette*, commente Rebecca. *Nous apprécions aussi la diversité de la résidence avec la pension de famille et bientôt, les artisans* ». En emménageant dans un logement PLS, Rémi et Rebecca ont libéré un logement social classique, plus accessible à des ménages ayant des revenus moins élevés.

> “Nous avons essayé d'anticiper en demandant un nouveau logement de longs mois avant la naissance de notre fille.”
>
> **Rebecca.**

Les différents aspects du projet Duclaux (galerie artisanale, pension de famile) seront traités dans de prochains numéros de Suresnes magazine.

Le parcours résidentiel

- La Ville a diversifié le parc de logements (avec les logements intermédiaires et l'accession sociale à la propriété) pour créer les conditions favorables à un véritable parcours résidentiel. Il permet aux Suresnois d'adapter leur habitat à leurs ressources financières et aux différentes étapes de leur vie, sans être contraints de quitter la ville.
- L'une des préoccupations principales de la municipalité est de permettre aux ménages de tous niveaux de revenus d'avoir accès à un authentique parcours résidentiel, alors que Suresnes est devenue l'une des villes les plus attractives de la Petite couronne.
- L'aménagement récent de logements PLS (voir p.27) dans l'extension Danton de la ZAC Sisley et l'îlot Duclaux (voir témoignages) ont permis la mise en place d'un nouveau dispositif adapté au relogement d'une partie de la population qui dépassait légèrement le plafond de ressources pour l'attribution d'un logement social classique, mais ne disposait pas de revenus suffisants pour intégrer le parc privé ou intermédiaire.
- Suresnes dispose de près de 7 600 logements HLM conventionnés, près de 1 500 logements intermédiaires, ainsi que des logements en accession sociale à la propriété.

Le parcours résidentiel suresnois

- ✔ Logements HLM
- ✔ Logements intermédiaires
- ✔ Foyer de jeunes travailleurs
- ✔ Logements en accession sociale à la propriété
- ✔ Logements d'insertion et pension de famille
- ✔ Résidence étudiante
- ✔ Maisons de retraite et foyers-logements pour les seniors.

3 QUESTIONS

LOÏC DEGNY,

adjoint au maire délégué au Logement

Suresnes mag : Quels sont les principes de la politique du logement social à Suresnes ?

Loïc Degny : En Île-de-France, la question du logement social est indissociable de celle du logement. L'Île-de-France manque cruellement de logements, ce n'est pas nouveau et c'est l'un des défis auxquels la métropole devra s'efforcer de répondre. À Suresnes, Christian Dupuy a mené depuis son élection en 1983 une politique de l'habitat marquée par la recherche de l'équilibre et la mixité des usages entre les commerces, les bureaux, les services publics, les espaces verts et les différents types de logement. À Suresnes, lutter contre « la ségrégation sociale » en proposant un logement social de qualité est un impératif.

S.M. : La ville de Suresnes est très attachée au parcours résidentiel. Pourquoi ?

L.D. : Suresnes est une ville très attractive, très bien cotée. Les couples ou les ménages avec de jeunes enfants ont de plus en plus de mal à se loger dans la capitale et franchissent le périphérique pour s'installer en Première couronne. Il est important pour nous que les Suresnois, qui ne pourraient pas se loger dans le privé ni devenir propriétaires, ne soient pas contraints de partir. Il est impossible de résoudre chaque situation individuelle mais nous tentons d'apporter des solutions grâce au parcours résidentiel. Nous développons tous les types de programmes : des logements très sociaux aux programmes intermédiaires ou à l'accession à la propriété, afin de permettre à toutes les catégories socioprofessionnelles de se loger.

S.M. : Suresnes a aussi devancé ses obligations légales en mettant en place la conférence communale du logement et le système du scoring…

L.D. : C'est vrai. En 2013, Suresnes a mis en place, avant tout le monde, le scoring. Ce système de points permet d'attribuer les logements en toute transparence. Cela nous permet aussi d'améliorer l'efficacité de nos procédures et nous donne des éléments d'information pour répondre aux candidats dont la demande n'aurait pas abouti.
Ce dispositif est aujourd'hui porté par la commission d'attribution du bailleur Hauts-de-Seine Habitat.
Dès 1996, sous l'impulsion de Christian Dupuy, Suresnes a été la première Ville de France à mettre en place, sans obligation, la conférence communale du logement. Cette conférence réunit chaque mois les bailleurs sociaux, les attributaires, les représentants des locataires, des membres du conseil municipal (majorité et opposition), pour présenter les logements à attribuer et les dossiers de candidature en toute transparence.

© Adobe Stock

PARCOURS D'UNE DEMANDE EFFICACE

La démarche débute, justement, par le dépôt de la demande de logement social. Elle peut être faite sur Internet (demande-logement-social.gouv.fr), par écrit auprès des organismes de logement social ou en retirant et déposant son formulaire auprès du service Logement de la Ville*. C'est lui qui va ensuite instruire les dossiers en lien avec les bailleurs et faciliter la mobilité dans le parc social. Il veille ici à la vocation sociale du parc HLM en aidant à l'accès au logement des personnes en difficulté tout en préservant l'équilibre social des quartiers. Il est donc primordial pour les candidats de prendre rendez-vous auprès de ce service de la Ville, en plus de leur dépôt de demande, quelle que soit la formule qu'ils ont retenue pour celle-ci. Le rendez-vous va permettre au service Logement de mieux connaître la situation du demandeur, de mieux l'identifier et de pouvoir l'orienter vers des solutions adaptées à sa situation. Attention, la Ville n'est en aucun cas propriétaire des logements sociaux, mais elle a tout de même une marge de manœuvre. À chaque fois qu'un logement se libère, et s'il fait partie du contingent où c'est elle et elle seule qui peut présenter des candidats, elle en présente 3. Le choix proprement dit sera fait par la commission d'attribution du bailleur, composée d'administrateurs qu'il a désignés, dont un représentant des locataires, un représentant du préfet, du maire ou d'un de ses représentants. Plus largement, le service Logement apporte au public une information globale sur le logement. Cependant, le service n'a aucun pouvoir direct d'attribution. Celle-ci se fait par la commission du bailleur.

*Les salariés d'une entreprise du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus peuvent également déposer leur demande auprès d'Action logement qui participe par exemple à la gestion du 1% logement.

Chaque année, le service Logement de Suresnes reçoit entre

5 000 et **6 000** personnes

© DR

ZOOM SUR

LES LOGEMENTS PLS

Encore récent (le dispositif a été créé en 2000 pour remplacer l'ancien PLACFF) et peu répandu, y compris à Suresnes, le prêt locatif social (PLS) contribue à enrichir l'offre en matière de logement social. Il permet notamment d'étoffer le parcours résidentiel en permettant à certains ménages qui pensent être exclus du parc social pour cause de revenus dépassant les plafonds HLM classiques d'accéder à un logement social. Par ailleurs, ce type de logements favorise la rotation des locataires au sein du parc social. Corollaire : si les plafonds de revenus sont plus élevés, les loyers le sont aussi (voir tableau). Ces logements sont intéressants pour les jeunes actifs, particulièrement dans la région Île-de-France : des revenus trop élevés pour demander un HLM, mais pas assez pour envisager l'acquisition ou le locatif privé. Le PLS peut alors représenter une étape intermédiaire. À ce titre, il s'intègre parfaitement dans le parcours résidentiel puisqu'il se situe entre les logements les plus sociaux (PLAI-PLUS) et les logements locatifs intermédiaires (PLI-LLI).

© Tiphaine Lanvin

Cité-jardins : un modèle réhabilité dans les années 80 et 90

Ce fut une des premières initiatives de maire de Christian Dupuy. C'est dire l'importance que revêt la Cité-jardins qui a été réhabilitée en profondeur de 1984 à 1995. Plus important ensemble de logement social de la ville, 8 000 personnes y habitent, elle fut, dès sa conception vers 1920, un véritable laboratoire de l'urbanisme social de l'entre-deux guerres et l'expression la plus achevée des ambitions d'Henri Sellier. Maire de Suresnes de 1919 à 1941 et président de l'Office public HBM de la Seine, il s'était, pour développer ce concept, inspiré d'exemples britanniques ou américains. Les cités-jardins devaient répondre au besoin de logements des populations, des plus modeste aux classes moyennes, tout en créant un tissu urbain cohérent et comprenant des équipements publics, comme des écoles, des espaces verts, des commerces et même des lieux de culte. Naissait ainsi avec elles le concept de mixité sociale qui a inspiré les réalisations immobilières des trois dernières décennies à Suresnes. Cet ensemble constitue un patrimoine urbain et social exceptionnel qui s'inscrit dans l'histoire de la banlieue. La Cité-jardins compte 3 167 logements sociaux, en totalité des HLM de type PALULOS, dont les tranches de revenus des locataires correspondent aujourd'hui à celles des ménages pouvant se porter candidats aux logements de type PLUS.

Plafonds de ressources annuelles par type de logement et de composition du ménage (tableau non exhaustif)

Catégorie de ménage	PLAI	PLUS	PLS	PLI
1 personne seule	13 050	23 721	30 837	42 698
2 personnes sans aucune personne à charge (sauf jeune ménage)	21 272	35 452	46 088	63 814
3 personnes ou 1 personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge	27 883	46 473	60 415	76 709
4 personnes ou une personne seule + 2 personnes à charge	30 521	55 486	72 132	91 883

Les différents types de logement social

Ils sont nommés selon le prêt utilisé pour financer le logement.

PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) : logements destinés aux ménages les plus démunis.

PLUS (Prêt locatif à usage social) : destiné aux classes moyennes.

PLS (Prêt locatif social) : pour les ménages les plus aisés parmi ceux pouvant prétendre au logement social.

PLI (Prêt locatif intermédiaire) supérieurs à ceux du PLS. Ces logements ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux communal de logement social au titre de la loi SRU.

Rendez-vous

Concours d'éloquence 2019

Cette année encore, la ville de Suresnes organise un concours d'éloquence à destination des 12-25 ans. Une nouvelle occasion pour les jeunes suresnois d'oser parler en public, de présenter un point de vue, d'argumenter pour défendre leurs idées et ainsi d'exprimer leurs talents au travers de l'expression orale et plus particulièrement l'éloquence. Plusieurs rendez-vous sont proposés par L'espace jeuneS.

Jeudi 7 février de 19h à 21h, soirée de lancement pour présenter le dispositif aux jeunes, les ateliers proposés à L'espace jeuneS, les dates de sélections et les critères d'évaluation.

Jeudi 14 février, à 19h, ciné-débat autour du film documentaire *À voix haute* de Stéphane de Freitas et Ladj Ly, qui retrace le parcours des étudiants de Paris VII inscrits au concours d'éloquence Eloquentia.

Jeudis 21 et 28 février, de 19h à 20h15, atelier et jeux d'écriture pour prendre confiance en soi, oser écrire et structurer un texte harmonieux autour du thème du concours. L'espace jeuneS, 6 allée des Maraîchers.

DON DU SANG

L'Établissement français du sang, avec le soutien du Conseil communal de la jeunesse, organise une 6e collecte à la salle des fêtes. **Mercredi 6 février, à partir de 12h, salle des fêtes, 2 rue Carnot.**

Objectif Bafa 2019

La Ville de Suresnes, Suresnes Animation et Suresnes Information Jeunesse permettent à vingt-cinq Suresnois âgés de 17 à 25 ans de bénéficier de la formation générale BAFA (1e partie) avec une prise en charge d'environ 45% du coût. Cette formation se déroulera du samedi 20 au mardi 30 avril 2019, le dossier de candidature sera à remettre avant le 14 mars. Une réunion d'information pour tous les jeunes intéressés se déroulera le mercredi 13 février à 19h à L'espace jeuneS. **Pour plus d'informations : www.suresnes.fr et www.sij.asso.fr**

Nouveau à L'espace jeuneS

Café jeunes

Chaque mois, l'équipe d'animation de L'espace jeuneS offre aux jeunes de 15 à 25 ans un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation, afin de favoriser leur bien-être et développer leur esprit critique. Ils ont alors la possibilité de s'exprimer sur différents sujets, comme la famille, le travail, les relations entre les personnes dans un contexte convivial et chaleureux. **Jeudi 14 février, à partir de 17h, à L'espace jeuneS, 6 allée des Maraîchers.**

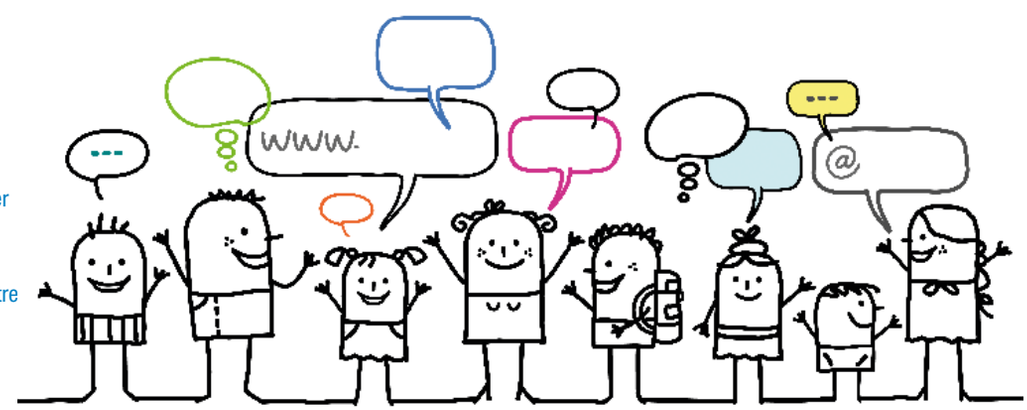

© Marine Volpi

CYRIL LAFFITAU dans l'intimité de Johnny

Le Suresnois vient de publier un recueil de ses propres photos de Johnny Hallyday agrémenté d'un DVD. Il veut y montrer un autre visage de la star qui fut son ami pendant 15 ans : documents inédits et succès de librairie. TEXTE : **STÉPHANE LEGRAS**

L'ouvrage a tout d'un album de photos de copains, mais pas n'importe quels copains. L'un, Johnny Hallyday, fut probablement un des chanteurs français les plus adulés de l'Hexagone. L'autre, le Suresnois Cyril Laffitau vient d'exhumer les photos et vidéos qu'il a prises pendant les 15 années où il fut très proche de la star. Elles viennent d'être publiées dans un livre agrémenté d'un DVD, *Dans l'intimité de Johnny*, qui s'est déjà écoulé à plus de 28 000 exemplaires. Pas étonnant tant ces documents peuvent être émouvants et précieux pour les fans qui y découvrent des images inédites. Cyril permet ainsi d'entrer dans le quotidien d'alors de l'idole : Johnny s'achetant un hamburger dans les rues de New-York, Johnny faisant ses courses, Johnny à Disneyland ou Saint-Trop, Johnny réveillonne, répète, transpire en concert ou se marie. *« Depuis sa mort on ne ressort que les photos de Johnny vieux et malade. Je voulais montrer un Johnny différent et surtout démontrer que c'était un mec normal, heureux, marrant, brillant avec qui j'ai vécu des moments formidables et simples. Un type attentionné lorsqu'il recevait, qui ne savait pas dire non mais qui s'ennuyait vite »*, dévoile l'auteur.

Dans sa sélection de 172 clichés, certains sont flous, album de famille oblige. La première, reproduite en couverture, a été prise par le petit Cyril, qui n'avait que 14 ans, au casino de la Plage à Arcachon. Il rêvait alors de devenir photographe pour le magazine Salut les copains. Il ne rencontrera le chanteur que 25 ans plus tard, alors qu'il travaille dans… la pub. C'est d'ailleurs lui qui a fait faire de la pub à Johnny : *« c'est une relation professionnelle qui s'est muée en amitié. Je n'étais pas un béni oui oui, je n'avais pas besoin de lui, contrairement à beaucoup d'autres, c'est pour cela que l'on s'entendait bien »*, analyse Cyril Laffitau. Cette amitié forte durera de 1985 à 2000, puis qui s'étiolera, chacun partant vivre aux États-Unis, à New-York pour Cyril, Los Angeles pour la star. *« Nous nous sommes tout simplement perdus de vue*, résume le premier, avant de lâcher : *Quand il est revenu en France il était malade. Je lui ai laissé un message. »* Il n'a malheureusement pas eu le temps de rappeler…

johnnyhallydaymemory.com

© Cyril Laffitau

PATRICK ZYGMANOWSKI l'homme-orchestre

© DR

Pianiste surdoué, il joue dans le monde entier mais dès qu'il le peut, il part plonger à 50 mètres du côté de Marseille ou d'Arcachon… Né dans une famille *« ultra modeste et pas du tout mélomane »*, Patrick Zygmanowski a, dès l'âge de 5 ans, exprimé le souhait de faire ses gammes. Son père, militaire de carrière, s'est incliné à condition qu'entre deux arpèges il pratique un sport. Ce sera donc le piano et la natation. Comme il ne fait rien à moitié, il brille dans les deux disciplines. Et à 11 ans, il donne son premier récital. Enfant prodige ? *« On l'a dit à mes parents*, reconnaît-il. *Moi, j'en ai pris conscience à 12 ans quand, au Conservatoire de Bordeaux, je me suis retrouvé dans une classe où les autres avaient 18 ans. »*

Aujourd'hui, il en a 48 et mène une carrière plurielle. Il joue, compose, enregistre et enseigne, notamment à la prestigieuse École normale de musique Alfred Cortot à Paris. Suresnois depuis vingt ans *« par hasard »*, il ne tarit pas d'éloge sur la ville où il ne compte que des amis. Le 18 décembre dernier, il était sur scène avec Bruno Garlej, son complice et directeur du conservatoire de Suresnes, à l'occasion du spectacle *Libres et égaux*, dont il a orchestré la partition. Il chérit Ravel et écoute Bach tous les matins à 7h. De 9h à 13h, il part au Conservatoire de Suresnes travailler son piano. Tous les jours, il nage à la piscine des Raguidelles et, une fois par semaine, pratique la plongée sportive en piscine. Trésorier adjoint du club de plongée suresnois Actinia et plongeur de niveau 4, il s'entraîne dur avec l'équipe pour remporter l'épreuve nationale de plongée sportive en piscine.

Cet homme est une énigme. Il vit à 100 à l'heure et collectionne les performances, mais reste toujours disponible pour ses deux enfants de 15 et 18 ans. Son secret ? *« La rigueur*, avoue-t-il. *Au conservatoire de Paris j'étais boursier d'Etat, j'ai bénéficié à fond de l'ascenseur social. Mais j'ai senti des réticences de la part des professeurs, je n'appartenais pas à l'élite. Je m'en suis sorti parce que j'ai bossé comme un fou. »* Il lui en reste une blessure et l'envie de dénoncer une injustice. Il sait déjà comment : il va écrire un livre. **F.L.C.**

Une école pour former à la transition écologique

Former des étudiants aux métiers de la transition écologique et énergétique, telle est l'ambition de l'Ensiate (Enseignement supérieur d'ingénierie appliquée à la thermique, l'énergie et l'environnement), qui fête cette année ses 15 ans. Cette école d'ingénieurs installée à Suresnes depuis juillet dernier accueille chaque année 250 élèves. Des étudiants de premier cycle qui souhaitent devenir éco-énergéticiens ou assistants ingénieurs en développement durable, mais aussi des salariés désirant se spécialiser dans les énergies renouvelables grâce au MBA manager de développement durable. *« Notre slogan est : la planète fait école »*, explique son fondateur et directeur Clément Aganahi. *« Nous nous assurons que les managers et ingénieurs qui sortent de l'école auront à cœur l'impact sur la planète. »* L'école a également mis en place des partenariats au-delà des frontières. Avec les territoires ultra-marins par exemple : *« Nous avons accueilli cette année deux classes internationales venues d'Océanie et recrutées par le groupe Engie pour se former en alternance »*. Ainsi qu'une classe de dix élèves venus du Togo, *« qui a l'ambitieux projet de faire vivre 350 000 familles grâce aux énergies renouvelables. Le groupe EDF vient de prendre 50 % des parts de ce projet. »* Après des années à Bois-Colombes et un court passage par Nanterre, l'Ensiate goûte désormais au calme et à la douceur de Suresnes. **F.R.**

Le tricot qui fait chaud au corps et au cœur

Quelques semaines avant les fêtes, les tricoteuses de l'atelier solidaire Trico'Dons ont offert plus de 1 000 bonnets, « snoods » et moufles aux bénéficiaires de l'épicerie sociale et des maraudes de la Croix Rouge. Rencontre avec ces bonnes fées aux doigts magiques. **Texte :** Céline Gazagne, **Photos :** Marine Volpi

Le lundi, au Centre médical municipal, elles tricotent. Le mercredi elles reviennent au CMM, elles tricotent. Le jeudi, à l'espace des parents elles tricotent encore. Une fois par mois, à la résidence pour personnes âgées Locarno, elles organisent un goûter. Et elles tricotent aussi ! Un vendredi par mois, elles s'exportent à la Ressourcerie de Rueil… pour tricoter ! Elles ? Ce sont les 35 tricoteuses de l'atelier solidaire Trico'Dons. Ah oui… elles tissent aussi des fils avec l'hôpital Foch pour y créer un atelier… de tricot. Tout a commencé en 2017, quand le service Prévention de la Ville et l'équipe Accueil écoute cancer Les Alizés du CMM relèvent le défi lancé par l'institut Curie (centre hospitalier et centre de recherche en cancérologie) : tricoter le ruban rose le plus long possible pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Pendant l'opération *Octobre rose*, en octobre 2017, les tricoteuses de Suresnes remettaient un nombre record de 10 300 carrés de laine rose destinés à l'habillage extérieur de l'hôpital René Huguenin de Saint-Cloud.

Tricoter joli, tricoter utile

Une fois Octobre rose terminé, Nadine Leroux, alors « alyzéenne », lance un cri du cœur « *on veut continuer à tricoter !* ». Assez rapidement, elles sont quelques-unes, pour l'essentiel des alyzéennes comme Nadine, à se retrouver pour tricoter. Très vite aussi, « *on se pose des questions* », explique Nadine, « *organisatrice* » de l'atelier. « *On ne va pas tricoter comme ça sans but… Qui a besoin d'une écharpe de trois kilomètres ! Quand j'ai été contrainte d'arrêter de travailler à cause du cancer, aller aux Alyzées m'a apporté beaucoup de réconfort. C'est peut-être ça aussi qui m'a donné envie de faire quelque chose pour les autres* », s'interroge-t-elle.

De fil en aiguille, le petit groupe est devenu grand et d'un octobre rose à l'autre, plus de 1 000 pièces sont sorties de leurs doigts agiles. « *On tricote joli, on tricote utile* ». Ces piles de bonnets, snoods et moufles ont en totalité été distribuées aux bénéficiaires de la Croix Rouge, lors des maraudes opérées dans tout le département ou à l'épicerie sociale La Ruche. « *L'idée de simplement apporter nos cartons nous déplaisait*, raconte Nadine. *Alors nous nous sommes installées dans un coin et nous avons offert aux personnes qui venaient de choisir parmi nos créations et nous avons parlé avec elles. C'était un échange vraiment agréable et nous avons beaucoup de joie à faire plaisir* ». Un sentiment partagé par Joëlle, Nadia, Marie-Agnès, Monique, Denise, Françoise, Viviane et toutes les tricoteuses qui, en plus de se retrouver pour un moment de partage, de papotage et de camaraderie, sont « *fières d'aider des personnes qui en ont besoin*, explique Nadia. *On a le cœur joyeux* », conclut Françoise, tricoteuses de la première heure.

Nadine Leroux, trico'donneuse.

Les tricoteuses suresnoises ont une tirelire qu'elles alimentent de leur poche pour acheter leurs pelotes. Mais ce qu'elles apprécient le plus, ce sont les dons de laine…

Pour rejoindre Trico'dons et pour les dons de laine

Tous les lundis, et les 1er et 3e mercredis du mois au Centre médical municipal de 14h à 18h. Les 2e et 4e jeudis du mois à l'Espace des parents, de 14h à 18h.
Contact : Facebook Trico'Dons ou par mail tricodons92@gmail.com

CONTRIBUEZ À LA RESTAURATION D'UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

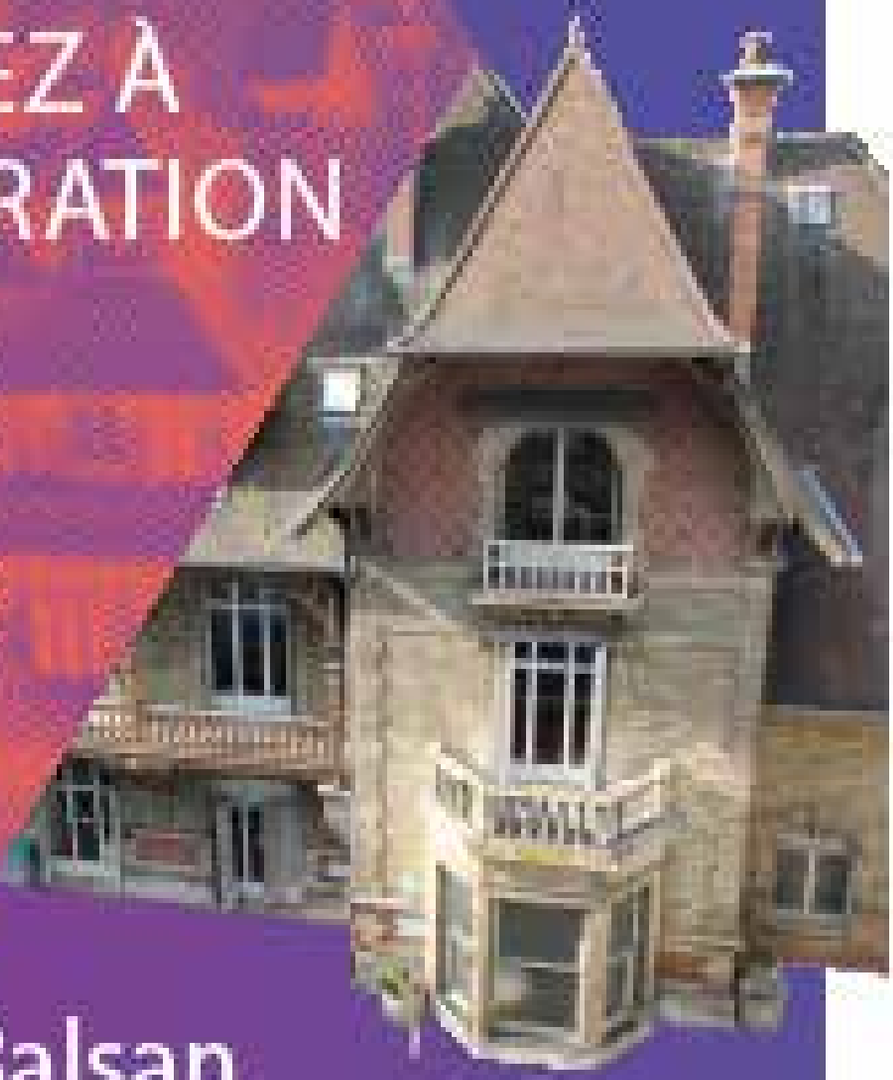

Le Pavillon Balsan

Le Pavillon Balsan est nommé ainsi en l'honneur de Madame Vanderbilt Balsan, qui a contribué à édifier un lieu hospitalier à Suresnes sur l'emplacement de l'ancien château de Charles Frédéric Worth, père de la haute couture. Seul ce magnifique pavillon de style anglo-normand très en vogue à la fin du XIXe a été conservé. Il a aujourd'hui un besoin urgent de réhabilitation.

C'est pourquoi nous faisons appel à la générosité de tous pour préserver ce patrimoine architectural unique dégradé par le temps.

POUR PARTICIPER À CE GRAND PROJET DE RESTAURATION, CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG/60093

Conseil communal de la jeunesse

Premiers pas pour le nouveau CCJ

© Carole Martin

Les 69 membres du conseil communal de la jeunesse (CCJ) ont tenu leur première réunion plénière à l'hôtel de ville le 20 décembre au cours de laquelle ils ont présenté des réalisations récentes et des projets en cours.

Sous la présidence du maire, Christian Dupuy, entouré de quelques adjoints, cette réunion plénière a permis à chacune des 5 commissions du conseil communal de la jeunesse de présenter les actions déjà conduites depuis leur installation en septembre : collecte de sang du 6 octobre à la salle des fêtes avec l'Etablissement français du sang (110 participants), participation à la préparation de la grande soupe populaire du festival des Vendanges, organisation du concours de nouvelles dans le cadre du salon du Livre ado, participation au cortège lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et lecture de lettres de poilus et d'hommages, participation au Téléthon au centre sportif du Belvédère (smoothieclette et stand de sensibilisation aux handicaps visuels en lien avec l'association Cécile Sala).
Chaque commission a ensuite exposé ses propositions et projets en cours (voir encadré). Parmi les projets à venir, les membres du CCJ ont également annoncé la réalisation d'un calendrier des vœux vendu au profit de l'Unicef, d'un atelier portant sur la question de la mixité des espaces sportifs dans le cadre du Forum des femmes ou d'une collecte de paires de lunettes pour le Nigeria en lien avec le Lions club de Suresnes. L'engagement citoyen a encore un bel avenir à Suresnes.

Propositions et projets

- **Commission Art et culture** (parrainée par l'association Monster club)
  Le tour du monde en 6 repas : semaine thématique autour de l'art culinaire dans les 5 continents (restaurants scolaires, exposition, soirées à L'espace jeuneS, exposition sur les droits des enfants dans le monde, en lien avec la commission Humanitaire et solidarité).
- **Commission Humanitaire et solidarité** (marrainée par l'Unicef)
  Projet « Solidarité avec le Yémen ». : collecte d'objets à recycler, fabrication d'objets vendus lors d'événements municipaux, distribution de l'intégralité des bénéfices, via l'Unicef, au profit d'enfants défavorisés du Yémen.
  Création d'une exposition sur les droits des enfants dans le monde.
- **Commission Environnement et citoyenneté**
  (marrainée par l'association environnementale Pik-Pik)
  Projet « les Ploubelles » : créer et décorer des poubelles visibles et attractives au sein de L'espace jeuneS et des maisons de quartier pour collecter des objets à recycler dans le cadre du projet « solidarité pour le Yémen » de la commission Humanitaire et solidarité.
  Formation des jeunes à la transformation des objets collectés.
  Exposition « Eco geste » sur les gestes et actions du quotidien favorisant le développement durable.
- **Commission Sport, santé et prévention** (parrainée par la Croix-Rouge)
  Mise en place de formations aux gestes essentiels de premier secours dans les centres de loisirs municipaux.
  Collecte de produits et denrées de première nécessité devant le Carrefour Market Jules Ferry, au profit de la Croix-Rouge.
- **Commission Communication** (marrainée par l'association Contrôle Z)
  Conception et réalisation de La Gazette du CCJ, trimestrielle, distribuée dans les bulletins de liaison des établissements scolaires suresnois.
  Documentaire vidéo sur les actions du CCJ.

Open Data

Top 10 des prénoms : Eva et Gabriel en tête

Où l'on retrouve l'indétrônable Gabriel en tête de la liste des prénoms donnés en 2018 aux nouveau-nés suresnois (enfants nés à Suresnes et ceux dont les parents sont domiciliés à Suresnes), comme c'est le cas pour le top 10 national. Pour les filles, les parents suresnois ont décidé de faire plus original et ont plébiscité Eva, que l'on ne trouve pas dans le classement français. Ce classement est l'une des informations disponibles sur l'open data de Suresnes, qui a eu 1 an le 1er février. Cette liste des prénoms les plus donnés vient s'ajouter à la liste des prénoms donnés à Suresnes depuis. Retrouvez tous les classements sur opendata.hauts-de-seine.fr/explore/dataset/prenoms/information/

Galerie La Verrière

Henri Bursztyn, magicien de la lumière

Créateur de luminaires épurés et poétiques, Henri Bursztyn, installé à Suresnes depuis quatre ans, rejoint la nouvelle Galerie d'artisanat d'art de la ville, qui ouvrira ses portes au printemps rue Émile Duclaux. Texte : **Marina Bellot,** Photo : **Louis Monier**

« Il est grand temps de rallumer les étoiles ». À travers ses créations poétiques inspirées du cosmos, Henri Bursztyn fait parfaitement sien ce vers de Guillaume Apollinaire. Cet architecte de formation, spécialisé pendant de nombreuses années dans la création et la réalisation de systèmes d'éclairages pour de grands groupes industriels, a lancé en 2014 son label de luminaires et ouvert son premier showroom à Suresnes. *« J'y suis arrivé un peu par hasard, mais je n'ai pas envie d'en partir,* sourit-il. *J'ai reçu un très bon accueil et je m'y sens bien »*.

Artisan créateur, Henri Bursztyn maîtrise l'intégralité de la chaîne de production, des premières esquisses jusqu'à l'assemblage et la finition manuelle des pièces dans son atelier suresnois.

Passionné par la recherche autour des volumes et des matières, il utilise exclusivement des luminaires LED, dont les qualités sont aujourd'hui bien connues (dissipation minimale de chaleur, faible consommation, durée de vie élevée), ainsi que des matériaux nobles tel le laiton. De son travail alliant techniques innovantes et formes épurées, naissent des créations à la fois poétiques et fonctionnelles, aux noms mystérieux : B612, X-FLR6, WARP1, DECCG… Autant de clins d'œil à l'univers poétique qui l'inspire - B612, par exemple, n'est autre que l'astéroïde du Petit Prince de Saint-Exupéry. Au printemps, Henri Bursztyn rejoindra avec joie la Galerie d'artisanat d'art de Suresnes : *« L'ouverture de cette galerie montre le dynamisme de la mairie de Suresnes sur l'art. Il y a des corps de métiers différents et complémentaires, ce qui promet d'être enrichissant. Et cela nous permet d'avoir un très beau showroom et de recevoir nos clients dans les meilleures conditions ! »*

De grandes marques à petits prix

Imaginez : vous emménagez et cherchez tant bien que mal à respecter votre budget ou, plus ennuyeux, de retour à votre domicile le vendredi soir, votre réfrigérateur tombe en panne. Évidemment, ce n'est pas le moment. Bonne nouvelle ! Demarq online, société française spécialisée dans la vente de produits high-tech à prix réduit prend ses quartiers au centre-ville. Installée depuis fin novembre au 23 rue Ledru-Rollin, cette filiale, ancienne démarque du géant Philips, commercialise des produits de second choix : *«Il s'agit de produits totalement neufs issus d'excédents d'usine ou dont l'emballage présente des détériorations à des prix très concurrentiels »,* décrit Alexandre, responsable des magasins de Suresnes et d'Ivry-sur-Seine. On y trouve donc de nombreux appareils de la marque Philips ainsi que d'autres grands noms de l'électroménager (Tefal, Whirlpool, Pyrex…).

Bon à savoir : Paiement possible en plusieurs fois sans frais, produits garantis 2 ans (extension de garantie possible), livraison dès le lendemain de la commande. Ouvert du lundi au vendredi 12h-19h, samedi 11h-18h, fermé le dimanche. **demarq-online.com**

À telle ENSEIGNE

NOUVELLE VAGUE POUR la poissonnerie de la Cité-jardins

La poissonnerie historique du haut de Suresnes a été reprise en novembre dernier par un professionnel passionné, avec un credo : offrir des produits de qualité à ses clients, quel que soit leur budget.

TEXTE : **MARINA BELLOT** PHOTO : **MATHILDE GARDEL**

La marmite du poisson, Alain Dietrich est tombé dedans dès sa tendre enfance. Il a à peine dix ans quand il découvre le métier en aidant une poissonnière installée dans le 10e arrondissement de Paris. Depuis, ce Titi parisien a fait ses armes d'un bout à l'autre de la chaîne : pêche, gros, demi-gros, détail… *« J'ai travaillé dans des maisons de qualité, j'ai appris de belles méthodes, sur le terrain, avec de vrais professionnels… Cela me permet d'avoir une vision globale du métier. »*

Depuis une quinzaine d'années, Alain Dietrich se consacrait essentiellement à la pêche : *« J'ai fermé ma dernière poissonnerie en 2006 quand la plupart de mes salariés sont arrivés en fin de carrière, avec l'idée d'arrêter le détail. Et puis un ami poissonnier m'a parlé de cette affaire qui ne trouvait pas de repreneur…»* Le voilà donc à nouveau plongé dans la vente directe aux consommateurs, pour le plus grand bonheur des Suresnois. *« On a été très bien accueillis, les gens étaient ravis de voir le commerce rouvrir »*, raconte l'heureux repreneur devant un étal bien fourni.

Un art de vivre

À la tête d'une équipe de 7 personnes (bientôt 10, assure-t-il), Alain Dietrich ne compte pas ses heures : la poissonnerie est ouverte six jours sur sept, ne ferme pas à l'heure du déjeuner et accueille les derniers clients parfois bien au-delà des horaires d'ouverture. *« Un commerce c'est fait pour être ouvert! »* tranche ce passionné, pour qui la poissonnerie est un véritable art de vivre. *« Quand je suis derrière mon étalage, je prends un super plaisir à orienter les clients, les conseiller, leur trouver des solutions par rapport à leur budget. »* Parmi ses projets, le développement d'un coin traiteur avec des produits entièrement faits maison et l'installation d'une terrasse destinée à la dégustation.

Enthousiaste, Alain Dietrich porte néanmoins un regard sans concession sur l'évolution du métier : *« Le poisson devient un produit de luxe, beaucoup de gens ne peuvent plus se permettre d'en acheter. Pendant les fêtes, on a atteint un sommet dans les tarifs. Ce n'est pas acceptable, ni pour le client ni pour le commerçant. »*

Pour *« ne pas devenir aigri »*, cet amoureux de la mer continue de prendre régulièrement le large : *« Demain, je peux être dans mon parc à huîtres de l'île d'Oléron, et après-demain sur un bateau en train de pêcher. Je ne suis pas prisonnier, c'est l'orientation que j'ai toujours donnée à ma vie. »*

14 bis avenue Édouard Vaillant à la Cité-jardins

Nouveaux commercants

Boulangerie du Belvédère
44 rue Gambetta et
9 rue des Velettes.
Tél.: 09 81 23 66 82
De 7h à 21h sauf le samedi

Le Vallon du Liban
Restaurant-traiteur, spécialités libanaises, 5 allée Jules Ferry.
Tél.: 01 41 11 00 60
Du lundi au samedi de
11h à 14h30 et de 18h à 22h.
www.vallonduliban.com

Boutique Well repair
Réparation smartphone/PC/ tablettes et vente d'accessoires
2 boulevard Aristide Briand.
Tél. : 09 61 65 87 21. Du lundi au samedi de 10h30 à 19h.
Well.repair@outlook.fr

© Dora Christian

Bio c'est bon
28 place Jean Jaurès.
Tél.: 01 85 60 62 12
Du lundi au samedi de 10h à 20h
et le dimanche de 9h40 à 13h40

EN BREF

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Dans les établissements de commerce de détail, le repos dominical est en vigueur. Cependant, après consultation des organisations syndicales, un arrêté municipal autorise une ouverture exceptionnelle les dimanches suivants : 23 juin, 1, 8 et 22 septembre, 20 octobre, 10 novembre, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019

LE CINÉ DE LA MUSIQUE

Le 1er Festival du film musical de Suresnes, du 13 au 17 février, marque les 20 ans du cinéma Le Capitole. Projections, ciné-goûters, concerts et karaoké sont au programme. TEXTE : **STÉPHANE LEGRAS**

Quoi de mieux qu'un festival pour célébrer l'anniversaire d'un cinéma ? Cette année, Le Capitole fête ses 20 ans, et la Ville a « *décidé de lancer un rendez-vous annuel autour des films musicaux* », explique Jean-Pierre Respaut, adjoint au maire en charge de la Culture. *Chantons sous la pluie*, *Lalaland* ou encore *Les Demoiselles de Rochefort*… la première édition, du 13 au 17 février, fera la place belle à des œuvres de légende entrées dans l'imaginaire collectif, sans oublier la redécouverte de longs métrages moins connus. Ce genre peut en effet englober biopics, comédies musicales, concerts filmés ou films historiques. « *Le programme a été élaboré par les équipes du cinéma et du service culturel de la Ville qui ont veillé à ce que tous les publics y trouvent leur place. Le Festival ne devait pas être réservé aux spécialistes et aborder tous les styles de musique. Ils ont tout particulièrement été attentifs au jeune public* », poursuit-il. Pendant 5 jours, on va retrouver de nombreuses séances (lire programme ci-contre), mais aussi des ciné-goûters, une soirée spéciale Saint-Valentin, un concert et une intrigante surprise concoctée par les élèves de danse classique du Conservatoire. Côté ambiance, n'oubliez pas vos moustaches postiches à la Freddie Mercury et travaillez vos envolées lyriques pour la projection, en version karaoké, de *Bohemian Rhapsody* qui retrace l'aventure extraordinaire du groupe Queen.

Et le choix du film musical ? « *Nous avons constaté qu'il y avait très peu voire pas de festivals consacrés à ce genre, notamment en Île-de-France. Par ailleurs, Le Capitole avait déjà pu noter le succès des films musicaux et fidélisé un large public autour des soirées pendant lesquelles sont diffusées des captations d'opéras* », rappelle Jean-Pierre Respaut. Quant à l'avenir, le champ des possibles semble infini, la musique et le cinéma étant si intimement liés. Que la toile capte dans ses filets le destin d'un musicien, dépeigne les stars d'un courant musical ou que sa bande originale fasse apparaître immédiatement ses images et personnages dans l'esprit du spectateur.

Et vous, c'est quoi votre film musical préféré ?

>> Jean-Pierre Respaut, adjoint au maire délégué à la culture
Les Demoiselles de Rochefort*, de Jacques Demy, dont la musique est signée Michel Legrand, qui est pour moi un musicien, compositeur, chanteur et arrangeur inégalé dont on peut aussi citer les musiques des* Parapluies de Cherbourg *ou de* L'Affaire Thomas Crown.

>> Bruno Garlej, directeur du Conservatoire de Suresnes
Amadeus *de Milos Forman, pour la beauté de la musique et des images et pour avoir traité avec légèreté la profondeur et l'immense génie d'un musicien, Wolfgang Amadeus Mozart.*

>> Lisa-Marie Bonnefoy, membre du Conseil communal de la jeunesse.
Bohemian Rhapsody *de Bryan Singer, que j'ai vu dans le cadre de mes cours d'anglais. Je ne connaissais pas Queen mais j'ai adoré le film, notamment le fait qu'il intègre les chansons du groupe.*

>> Eric Jolivalt, directeur du cinéma Le Capitole
8 femmes *de François Ozon, qui n'est ni une vraie comédie musicale, ni un film musical à proprement parler mais les codes du théâtre y sont très présents. Mais c'est justement parce que la musique vient s'y incorporer comme un zeste de magie, notamment grâce à une mise en scène de génie, qu'il m'est très cher.*

>> Axel Brucker, Suresnois collectionneur de bandes annonces, producteur de télévision, directeur et programmateur de cinémas et organisateur de festivals
Chantons sous la pluie *de Stanley Donen et Gene Kelly, car au-delà des numéros de danse extraordinaires et des chansons magnifiques et drôles, le film est basé sur un vrai scénario, une véritable histoire du cinéma. Là est toute la différence avec les autres comédies musicales.*

>> Charlotte Passolunghi, assistante de direction au cinéma Le Capitole et cinéphile
Grease *de Randal Kleiser, que j'ai vu une trentaine de fois. Il a bercé mes années collège et lycée et c'est typiquement le film que l'on regardait entre copines, fascinées par la musique, les chorégraphies et l'histoire d'amour bien sûr.*

>> Christian Dupuy, maire de Suresnes.
West Side Story, *que j'ai vu plus de dix fois (en versant toujours une larme pendant la scène finale !). C'est une œuvre totalement aboutie tant par le jeu des acteurs magnifiques comme Nathalie Wood ou George Chakiris que par les chorégraphies parfaites de Jerome Robbins et surtout les compositions musicales inoubliables de Leonard Bernstein. Transposition au XXe siècle de l'intrigue de Roméo et Juliette, elle a porté à un niveau d'excellence jamais égalé le mariage entre musique, chant, danse et cinéma.*

Programmme

Du 13 au 17 février

Cinéma Le Capitole,
3 rue Ledru-Rollin
1 place adulte **5,5€**
Pass Festival : 4 places pour **16€**

➜ Mercredi 13 février
14h. Ciné-goûter à partir de 4 ans, animation musicale par les élèves du cours de percussion de Tristan Blum, du Conservatoire de Suresnes. Puis projection du film d'animation ***Tous en scène,*** suivie d'un petit goûter enfant 4,5€ / accompagnateur 5,5€.
19h30. Soirée d'inauguration avec surprise devant le Capitole par les élèves de danse classique du Conservatoire dirigés par Lorena Lopez.
20h30. Projection du film ***Chantons sous la pluie*** de Stanley Donen et Gene Kelly

➜ Jeudi 14 février
14h. Projection de ***Yentl,*** le film de et avec Barbra Streisand restauré en 2018. Introduction par les bibliothécaires de la Médiathèque.
21h. Soirée spéciale Saint-Valentin avec projection de ***Lalaland*** de Damien Chazelle. Une rose sera offerte aux couples de l'assistance.

➜ Vendredi 15 février
19h30. Portes ouvertes du cours de danse classique du Conservatoire dirigé par Lorena Lopez. À la salle des fêtes de Suresnes, 2 rue Carnot.
20h30. Concert des musiciens du festival Blues sur Suresnes et du Zik' studio, suivi de la projection de ***Whiplash***.

➜ Samedi 16 février
14h. Carte blanche à L'espace jeuneS et au CCJ avec la diffusion du film ***Pitch Perfect (The hit girls)*** de Jason Moore, précédée du court métrage ***Juliette*** d'Adrien Durand et d'une surprise de la Maison de quartier des Sorbiers
17h. Conférence sur les comédies musicales par Patrick Niedo, spécialiste du sujet, auteur d'*Histoire des comédies musicales* (2010) et d'*Hello Broadway* (2017) aux Éditions Ipanema.
18h. Projection du film ***Les Demoiselles de Rochefort*** de Jacques Demy (conférence gratuite incluse dans le prix du billet pour la séance)
21h. Projection de ***Bohemian Rhapsody*** de Bryan Singer en version karaoké

➜ Dimanche 17 février
10h. Ciné brioche, atelier d'éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans animé par Christine Dhellemmes, musicienne intervenante (inscription obligatoire auprès de l'Espace des parents au 01 41 38 94 70, dans la limite des places disponibles), suivi d'un goûter et de la projection du film ***Le Piano magique*** de Martin Clapp, Gabriel Jacquel et Anne-Kristin Berge (enfant 4,5€ / accompagnateur 5,5€)
16h. Projection de ***La Famille Bélier,*** d'Eric Lartigau

Programme disponible sur suresnes.fr et dans les structures municipales.

© Cécile Leblond

Portraits de deux Suresnois réalisés lors d'une première séance à la librairie Lu&Cie.

Affichez-vous grâce à JR

Le photographe a lancé *Inside Out*, un projet d'art participatif et global via une série de portraits réalisés à travers le monde. Les 6, 13, 15 et 16 février vous pourrez participer. Vos visages seront ensuite exposés place de la Paix.

Vous rêvez d'intégrer un projet artistique international imaginé par un photographe mondialement reconnu ? C'est possible, et il suffira juste de donner un peu de votre personne. Explications : le photographe français JR a lancé il y a quelques années *Inside Out*, constitué de séries de portraits réalisées à travers la planète. La prochaine sera effectuée à Suresnes, les 6, 13, 15 et 16 février, à la librairie Lu&Cie, et tout le monde peut participer. C'est la maison d'édition de l'artiste, Actes Sud, qui a contacté Lucie Cahour, à la tête de la librairie. *« J'ai tout de suite accepté,* explique-t-elle. *J'estime important de rendre l'art accessible à tous. »*

Les portraits réalisés en noir et blanc sur un fond à pois, une fois imprimés, seront collés le 13 avril avec le conseil consultatif du quartier de la Cité-jardins sur la place de la Paix. La création collective sera en effet éphémère : les portraits réalisés par la photographe suresnoise Cécile Leblond disparaîtront petit à petit sous le passage des promeneurs.

➜ Rendez-vous mercredi 6 février de 15h à 19h, mercredi 13 de 15h à 19h, vendredi 15 de 15h à 19h et samedi 16 de 9h30 à 19h, à la librairie Lu&Cie, 18 avenue Jean Jaurès. Il suffira de pousser la porte de la librairie et de se faire prendre en photo de face, sans accessoire. Les grimaces et jeux de mains sont bien sûr autorisés.

Stage ado

© Adobe Stock

L'APEA (association pour l'enseignement artistique) du conservatoire de Suresnes organise, du 25 février au 1er mars, tous les jours de 14h à 18h, un stage de théâtre, chant et percussions destiné aux adolescents de 11 à 16 ans. Le mot du professeur : *« À travers l'écriture d'un spectacle qu'ils auront écrit et qu'ils joueront le dernier jour du stage devant leurs parents, les adolescents s'initieront à ces disciplines »*. **Inscriptions et renseignements au 06 19 54 54 82 ou apeconservatoire@gmail.com Tarif : 80 euros + 6 euros assurance, date limite d'inscription vendredi 15 février.**

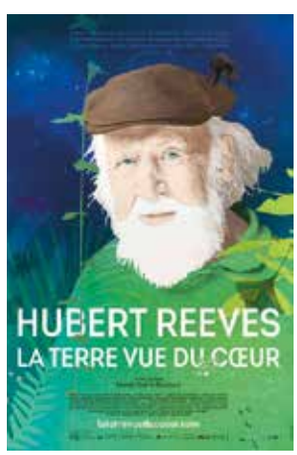

Projection coup de cœur

Et de 5 ! Après *Nos enfants nous accuseront*, *L'Odyssée de l'empathie*, *On a 20 ans pour changer le monde*, *Le cerveau des enfants*, Emilie Metton et Delphine Messiaen organisent une cinquième projection au cinéma Le Capitole sur la thématique de la préservation de l'avenir des générations actuelles et futures avec le documentaire *La terre vue du cœur* de Iolande Cadrin Rossignol avec Hubert Reeves et Fréderic Lenoir. **Mardi 19 février à 20h30 au cinéma Le Capitole. Achat des billets au cinéma et sur la billetterie solidaire Helloasso.com**

Théâtre de Suresnes Jean Vilar

Bienvenue au théâtre LES ENFANTS !

Il y a les histoires que les parents lisent aux enfants le soir et celles que leur raconte le spectacle vivant, par la parole, la musique ou le geste. Elles les font rire, elles leur font peur, elles les font rêver… Mais toujours, elles leur disent la vie et les aident à grandir. C'est pourquoi le Théâtre Jean Vilar leur ouvre grand les portes. Texte : **Françoise Louis-Chambon**

C'est le 17 février à 17h que la fête va commencer. Ce dimanche-là, dix-sept formidables musiciens réservent une belle surprise aux petits dès 5 ans. Après *Pierre et le loup… et le jazz*, d'après l'œuvre de Prokofiev, The Amazing Keystone Big Band livre sa version jazz du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns. Ludique et déjanté : tout ce qu'aiment les petits enfants ! À l'approche du traditionnel carnaval, le loup a l'œil qui brille et *« le ventre qui gargouille »*. Toute cette basse-cour à portée de mâchoire ! Il s'en lèche déjà les babines. Normal, il est gourmand. Et la parade commence. Sur scène défilent à peu près toutes les bêtes de la création. En tête de cortège, sa majesté le lion, suivi des kangourous, tortues, cygnes, volatiles et autres poissons… Enfin, ils sont là sans y être et on les voit sans les voir. Parce qu'il suffit d'écouter le comédien Sébastien Denigues interpréter le conte écrit par Taï-Marc Le Thanh, ainsi que les instruments qui personnifient chaque animal, pour les « voir » prendre vie. Le trombone rugit, les trompettes caquettent, le tuba barrit ? Voilà donc le lion, les poules et l'éléphant. Et quand le jazz s'invite à la fête tout ce petit monde se met à swinguer. Les poules virent funky, les lapins groovy, l'hémione danse le bebop, les oiseaux la samba et les fossiles le lindy hop.
Pendant 1h15, le carnaval fait son festival. Une réinterprétation impertinente qui ne perd rien de l'humour caustique de l'original. Clou du spectacle : les enfants déguisés sont les bienvenus. Au final, ils pourront participer au carnaval et « danser avec les loups ».
Dimanche 17 février à 17h

© Rose Poupelain

© Pierre Dolzani

PINOCCHIO

Les mercredis du Théâtre

Deux rendez-vous attendent les petits dès 4 ans, le 13 février et le 17 avril à 14h30.
Une belle occasion de les initier au spectacle vivant.

✔ **PINOCCHIO.** Le petit pantin de bois a toujours le nez qui s'allonge quand il dit des mensonges. Il voudrait bien devenir un vrai garçon, mais la fée n'exaucera son vœu que s'il promet de s'amender. Las, il ne tient pas sa promesse. Jusqu'au jour où…
Adapté par Thomas Bellorini, ce voyage initiatique, imaginé en 1881 par Carlo Collodi, ajoute à la poésie de l'œuvre originale celle de conteurs qui l'interprètent à leur manière : une danseuse aérienne, un musicien et une fée accordéoniste qui miment, dansent et chantent l'histoire que raconte le comédien. **Le 13 février à 14h30**

✔ **L'OMBRE DE TOM.** C'est l'histoire d'un petit garçon qui a peur de son ombre. Elle le suit partout, c'est inquiétant… Alors, un jour, il décide de lui fausser compagnie. Désemparée, l'ombre part à la recherche de l'enfant. C'est le début d'un périple qui entraîne le jeune spectateur de forêts en montagnes, de fonds marins en mégapoles bétonnées. Pour retracer les aventures du héros de Zoé Galeron, Bénédicte Guichardon crée un univers onirique peuplé de théâtre d'ombres, d'objets et de projections vidéo qui invite tous les petits « Tom » à vaincre leurs propres peurs. **Le 17 avril à 14h30**

théâtre de Suresnes Jean Vilar

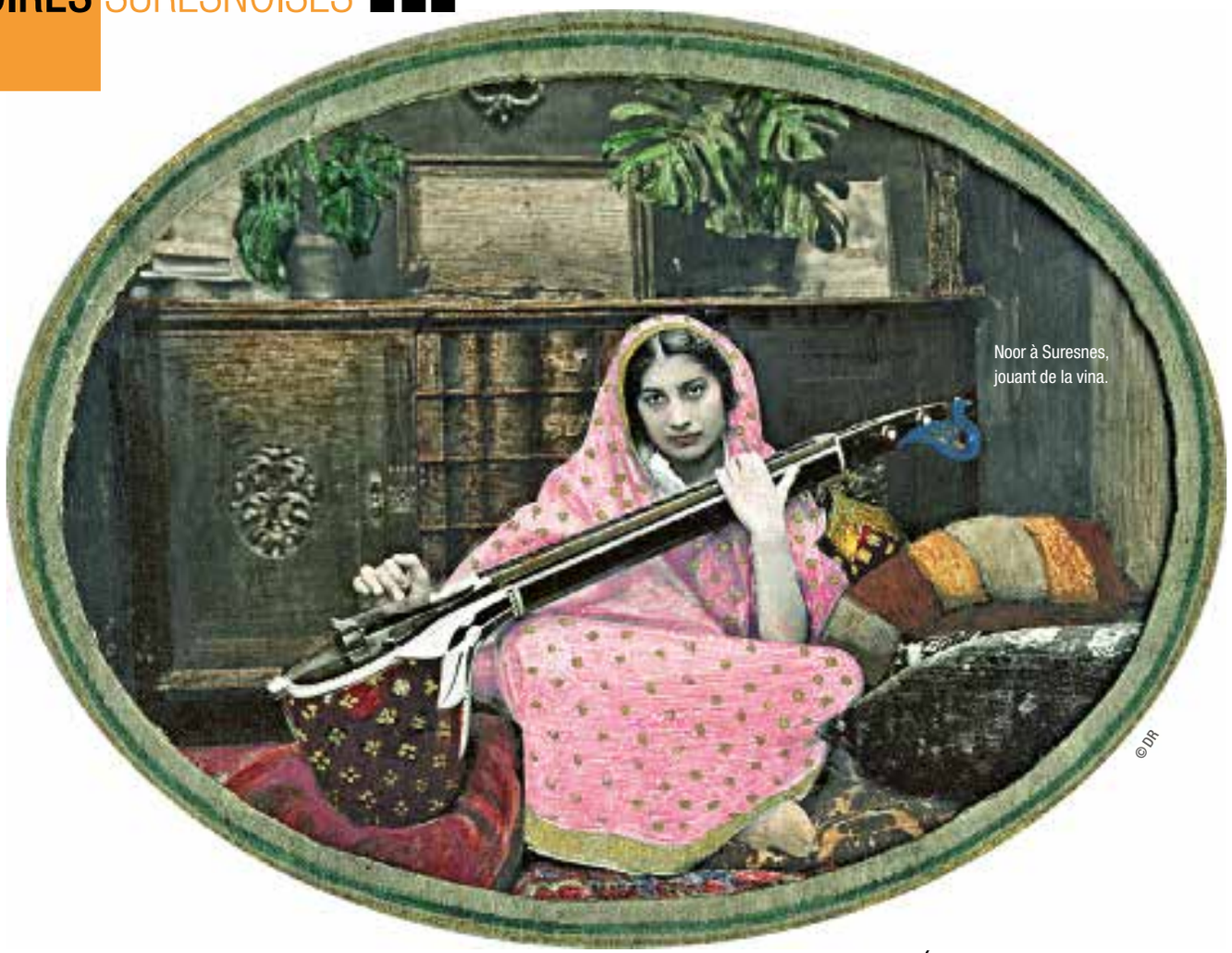

Noor à Suresnes, jouant de la vina.

©DR

L'EXEMPLAIRE DESTINÉE de la princesse agent secret

Fille d'un soufi indien, élevée à Suresnes, femme émancipée, lettrée et musicienne, Noor Inayat Khan a fait en 1940 le choix moral de défendre la liberté et son pays d'adoption en rejoignant les services secrets britannique. Envoyée en France occupée comme opératrice radio clandestine, elle s'est distinguée par son héroïsme avant d'être trahie et de mourir à 30 ans en martyr à Dachau. TEXTE : **ARNAUD LEVY**

Le 12 septembre 1944, juste avant d'être exécutée d'une balle dans la nuque à Dachau, elle a crié un dernier mot qui disait l'essence de sa vie et l'objet de son combat : « *Liberté !* ».

Longtemps restée dans l'ombre, hormis à Suresnes, la destinée aussi exemplaire qu'héroïque de Noor Inayat Khan suscite depuis plusieurs années un intérêt croissant (lire ci-contre).

Princesse indienne et musulmane, résistante française, agent secret britannique, elle a eu, avant de tomber en héroïne à 30 ans, une vie d'une fulgurante intensité. Née à Moscou, fille de Hazrat Inayat Khan (1882-1927), un musicien des Maharadjas qui a introduit le soufisme en Occident (lire ci-contre), Noor a été élevée à Suresnes où, à côté de la demeure familiale, son père a posé la première pierre d'un temple qu'il veut dédier à toutes les religions. Scolarisée à l'École primaire supérieure de jeunes filles de Suresnes, bachelière à 17 ans, quand éclate la guerre c'est une jeune fille romantique et lettrée, férue de poésie, harpiste de talent dans une famille où la musique est une autre religion. Une femme émancipée aussi par l'excellence de l'éducation familiale et celle de l'école républicaine, qui a étudié la psychologie enfantine à la Sorbonne, et a publié des contes pour enfants, qu'on peut entendre sur Radio Paris ou lire dans Le Figaro du dimanche.

Rien ne destinait cette femme élégante et raffinée, toute de grâce et de bienveillance, qui a été élevée dans le culte de la non-violence, à devenir agent des services secrets britanniques, envoyée comme opératrice radio clandestine dans la France occupée.

Rien, sinon une passion ardente pour la liberté, l'impérieuse conviction de défendre la lumière contre l'obscurité, et une volonté de fer de rendre à son pays d'adoption ce qu'il lui avait donné.

Enfant sensible, rêveuse et altruiste, Noor a bénéficié de l'enseignement musical et spirituel de son père. « *Noor et son frère Vilayat avaient reçu une éducation intellectuelle*

de haut niveau qui alliait les cultures de l'Orient et de l'Occident, explique Annie Lacuisse-Chabot, secrétaire de « L'Universel Mémorial Noor ». *Quoiqu'élevés dans le principe de non-violence enseigné par leur père, quand la guerre a éclaté, ils ont fait ensemble un choix moral : elle estimait avoir tant reçu du pays qui l'avait accueillie, qu'elle ne pouvait concevoir de ne pas s'engager pour le défendre* ».

En juin 1940 ils gagnent donc tous deux la Grande-Bretagne. Noor rejoint d'abord la Royal Air Force où elle fait partie des premières femmes formées comme opératrice radio. En 1943, elle est intégrée au Special Operation Executive (SOE), service secret créé par Churchill pour soutenir les mouvements de résistance dans l'Europe occupée.

Une princesse élégante et raffinée, d'une gentillesse quasi instinctive et rétive au mensonge : son profil est pourtant éloigné du portrait type de l'agent d'un service de sabotage et de renseignement. « *Une fois vue, jamais oubliée* » note un instructeur, sceptique.

Mais outre son atout linguistique, Noor est dure au mal, méthodique, d'une infinie patience et d'un courage serein. Ces qualités lui valent finalement d'être envoyée en France sous le pseudonyme de Madeleine dans la nuit du 16 au 17 juin 1943.

Dès le 20, elle adresse ses premiers messages à Londres à partir de l'École nationale supérieure d'agriculture de Grignon. Mais si le réseau Prosper, qu'elle a rejoint, s'est distingué par l'efficacité de ses opérations de sabotage, il a déjà été infiltré, et est progressivement démantelé par l'occupant. Le 1er juillet, Noor échappe à l'arrestation et parvient à s'échapper après avoir blessé deux Allemands avec son arme. « *Dans cette mission extrêmement exposée et vulnérable elle est restée trois mois quand les opérateurs radio restaient six semaines au plus* », relève Annie Lacuisse-Chabot.

Pour continuer sa mission, elle va de planque en planque, échappant aux souricières.

Noor refuse en effet une proposition de rapatriement, car elle reste la seule opératrice encore en liberté et elle manque volontairement le Lysander qui devait la ramener à Londres. Pour continuer sa mission, elle va de planque en planque, échappant aux souricières. Le 30 août 1943, c'est elle qui annonce à Londres, l'élection de Georges Bidault à la tête du Conseil national de la Résistance, à la suite de l'arrestation de Jean Moulin.

Noor sera finalement victime d'une trahison. La Gestapo l'arrête le 13 octobre à Paris. Conduite avenue Foch, elle va tenter de s'échapper par les toits mais sera reprise. Elle sera interrogée durant cinq semaines et ne parlera pas. Après une nouvelle tentative d'évasion, elle est transférée en Allemagne où elle est considérée comme détenue dangereuse et enchainée jour et nuit. Le 11 septembre 1944 elle rejoint à Karlsruhe Yolande Beekman, Éliane Plewman, et Madeleine Damerment. Sur ordre de Berlin les quatre femmes sont conduites au camp de Dachau. Au petit matin du 13 septembre, dans une cour boueuse du camp, le SS Friedrich Rupert les exécute d'une balle dans la nuque. Au fil de son martyr elle n'aura jamais parlé, ni coopéré avec l'ennemi.

1. Carte d'identité de la WAAF (Force féminine auxiliaire de la Royal Air Force) qu'elle a rejoint en 1940.
2. Noor en uniforme en 1943 de la WAAF.

Une icône très moderne

◆ *« La Princesse oubliée »,* titre de la biographie romancée que lui a consacrée le journaliste Laurent Joffrin, l'est de moins en moins aujourd'hui. Après le « Madeleine » de l'Anglaise Jean Overton, en 1952, et les ouvrages de Shaunas Singh Baldwin (« The Tiger Claw ») ou de Shrabani Basu (« The spy princess») deux auteurs américains, Arthur Magida et Humera Afridi, passés par Suresnes pour leurs recherches, mettent la dernière main à leurs biographies respectives. En France deux écrivains travaillent aussi à retracer sa vie.

◆ *« Avec le recul, son engagement et sa personnalité apparaissent plus exemplaires encore à tous les points de vue,* souligne Christian Dupuy *: femme émancipée, artiste et intellectuelle nourrie des cultures de l'Occident et de l'Orient, modèle d'intégration attachée à la liberté de son pays jusqu'au sacrifice de sa vie… Noor Inayat Khan apparait comme une figure d'une grande modernité ».*

◆ *Depuis novembre 2012*, Noor Inayat Khan a une statue à Londres. La Royal Mail a émis en 2014 un timbre à son effigie et une campagne soutient sa représentation sur la prochaine version du billet de 50 livres.

◆ *En Inde,* c'est l'anticolonialiste ardente partisane du droit à l'indépendance qu'on célèbre.

◆ *En France,* Noor a reçu à titre posthume en 1946 la citation à l'Ordre du Corps d'Armée avec la Croix de guerre à l'étoile de vermeil, mais la (re)connaissance de son incroyable destinée a peut-être souffert d'une prééminence mémorielle donnée aux organisations de résistance françaises.

Hormis à Suresnes où, dès 1967, une plaque commémorative officielle a été apposée devant la maison familiale. Depuis, chaque année une gerbe y est déposée lors des cérémonies du 8 mai 1945.

◆ *En 1988,* la voie comprise entre la rue de Verdun et la rue Darracq est dénommée cours Madeleine. Puis à la rentrée 2013, le nom de « Noor Inayat Khan dite Madeleine » a été donné à la nouvelle école primaire du quartier Sisley.

© Tiphaine Lanvin

L'école Noor Inayat Khan dite «Madeleine».

L'Universel, un sanctuaire à Suresnes

C'est en raison de la longue histoire spirituelle du Mont Valérien, qu'Hazrat Inayat Khan a choisi de s'établir à Suresnes en 1921. Onze ans plus tôt, ce musicien indien de famille noble avait gagné l'Occident pour y introduire le soufisme à travers sa musique. Ni religion à part entière, ni doctrine, ce courant spirituel habituellement référé à l'Islam est une tradition qui se veut ouverte à toutes les croyances. Avant-guerre, le Tout Paris se pressait à ses concerts. Appelé à la cour du Tsar, il se rend à Moscou où sa femme américaine, Ora Ray Baker, donne naissance à Noor le 1er janvier 1914. La famille vivra ensuite entre la France et Londres avant de s'établir dans une maison rue de la Tuilerie où a grandi Noor. Devenue lieu de rencontres spirituelles de l'ordre, Fazal Manzil, « la maison des bénédictions », abrite dans son jardin un sanctuaire, « L'Universel Mémorial Noor ». Rappelant la forme de quatre bouddhas dos à dos, il se veut à la fois un lieu de rencontres inter religieuses pour la paix et un mémorial dédié à la mémoire de Noor.

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

L'AGENDA

Sortir

Les + du MUS

Atelier
Le 3 février à 15h30, dès 4 ans
Après une visite de l'exposition « Les Cités-jardins d'Île-de-France », les enfants et leurs parents créent une petite mosaïque inspirée de celles vues lors de la visite.

Visite
Le 9 février à 15h30
Le centre de documentation du MUS ouvre ses portes pour vous présenter les ouvrages de références sur les Cités-jardins. C'est l'occasion de parcourir les ouvrages fondateurs de Georges Benoit-Lévy, qui a importé le concept de Cité-jardins en France, les écrits d'Henri Sellier ou encore la thèse de Berthe Leymarie qui étudia en 1935 la vie quotidienne d'une famille de la Cité-jardins de Suresnes.

Visite guidée
Le 10 février à 15h30
Découvrez l'exposition temporaire présentant la diversité des plus de 80 Cités-jardins d'Île-de-France.

Atelier
Le 10 février à 15h30, dès 4 ans
Pendant que les adultes (avec ou sans enfants) visitent l'exposition temporaire, les enfants sont accueillis au centre de documentation pour s'amuser autour du thème de la Cité-jardins et construire une petite maison en papier. Les parents pourront retrouver leurs enfants pour l'atelier.

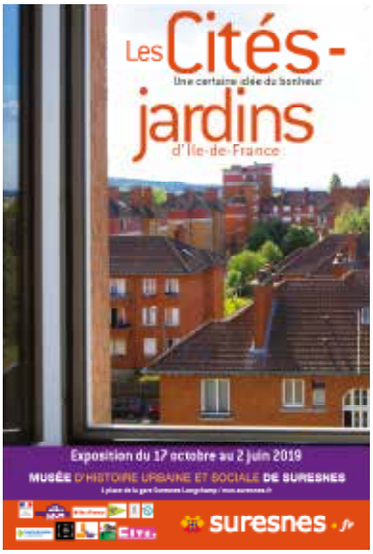

©Ville de Suresnes

Conférence
Le 14 février à 19h
Quelles sont les réappropriations du concept de Cité-jardins aujourd'hui ? Comment les villes nouvelles relancent la pensée urbaine des années 1930 ? Des nouvelles Cités-jardins aux éco-quartiers, elles demeurent une source d'inspiration importante pour penser les nouveaux quartiers. Avec Xavier Bohl, architecte urbaniste de la nouvelle Cité-jardins du Plessis-Robinson et Bertrand Warnier, urbaniste-architecte, fondateur des Ateliers de Cergy-Pontoise.

Visite
Le 17 février à 15h30, place Jean Jaurès
À travers une promenade urbaine au cœur de la Cité-jardins, découvrez cet ensemble remarquable de logement social des années 20 et 30 et notamment son appartement patrimonial.

Découverte
Le 20 février à 15h30
Visitez l'école de plein air de Suresnes 56-60 avenue des Landes, réalisée en 1935. Classée monument historique, elle était destinée à améliorer la santé des enfants fragiles et pré-tuberculeux. Réalisée par Eugène Beaudouin et Marcel Lods, c'est également un exemple remarquable de l'architecture du XXe siècle.

Atelier
Le 27 février à 15h30, dès 4 ans
Suresnes est surnommée la cité des parfums : suivez les pas de Coty, Worth, Volnay et bien d'autres parfumeurs en venant confectionner votre bougie parfumée.

Adresses

Théâtre Jean Vilar
16 place Stalingrad
Billetterie : 01 46 97 98 10
reservation@theatre-suresnes.fr

Navette gratuite Paris-Suresnes-Paris : départ 45 min. avant la représentation de la Place de l'Étoile/angle av. Hoche/arrêt à Suresnes : arrêt du bus Suresnes-Longchamp, 25 min. avant la représentation

Réservations dans les magasins Fnac, Carrefour, Géant et Système U

Cinéma Le Capitole
3, rue Ledru-Rollin
Dates et horaires : 08 92 68 22 74
cinema-lecapitole.com

MUS
1, place de la gare de Suresnes-Longchamp
01 41 18 37 37
mus.suresnes.fr

Conservatoire
1, place du Puits d'amour
01 47 72 58 61
conservatoire.ville-suresnes.fr

Médiathèque
5, rue Ledru-Rollin
Renseignements : 01 41 18 16 69
mediatheque-suresnes.fr

Bibliothèque des Sorbiers
5 allée des Platanes
01 48 18 37 94

Mont-Valérien Mémorial de la France combattante
avenue du Prof. Léon Bernard
01 47 28 46 35

École d'arts plastiques
Passerelle des Arts,
avenue du Général de Gaulle
01 41 18 18 73

Office de tourisme
50 boulevard Henri Sellier
01 42 04 41 47
suresnes-tourisme.com

Association Veillées communales
01 47 28 02 09

Galerie artcad
Esplanade des Courtieux
01 41 18 18 21

Concert

Le 1er février à 20h

Tango et musique argentine proposés par les professeurs du conservatoire, Florence Cormier (violoncelle) et Christine Chareyron (piano).
Salle de l'Esplanade (esplanade des Courtieux).

Librairie Lu&Cie

Les 9 et 17 février

Hervé Mazurel dédicacera son ouvrage *Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours* (samedi 9 février de 10h à 13h) et Thierry Montoriol présentera *Roi chocolat* (dimanche 17 février de 10h à 13h), un roman d'aventures qui raconte l'histoire vraie du créateur de Banania.

Expositions

Galerie Artcad

Du 18 au 24 février

Des peintures de Didier Vachet sont regroupées sous le titre « Les couleurs vivent ».

©Benoît Moyen

Le CHOIX D'ÉRIC JOLIVALT DIRECTEUR DU CAPITOLE

CINÉMA CAPITOLE

UNE INTIME CONVICTION

Thriller judiciaire d'Antoine Raimbault avec Marina Foïs & Olivier Gourmet

Depuis que Nora a assisté au procès de Jacques Viguier, accusé du meurtre de sa femme, elle est persuadée de son innocence. Craignant une erreur judiciaire, elle convainc un ténor du barreau de le défendre pour son second procès, en appel. Ensemble, ils vont mener un combat acharné contre l'injustice. Mais alors que l'étau se resserre autour de celui que tous accusent, la quête de vérité de Nora vire à l'obsession.
« En adaptant le procès Viguier à l'écran, Antoine Raimbault nous plonge dans les coulisses d'une affaire qui a défrayé la chronique et passionné les Français pendant de longs mois. Si Olivier Gourmet joue Maître Dupont-Moretti, Marina Foïs incarne un personnage fictionnel qui n'a jamais existé et qui fait entrer le spectateur dans ce procès comme jamais auparavant. Hyper-documenté, rythmé, et restituant parfaitement les étapes-clé de ce procès hors norme, Une Intime conviction *se pose en modèle du genre ».* **Sortie le 6 février**

©Crédit photo

Les rendez-vous de la Médiathèque

LA SCIENCE SE LIVRE

Dans le cadre de cette opération départementale, la Médiathèque propose du 2 au 24 février une découverte des recherches et avancées scientifiques sur l'intelligence animale.

Atelier graphique

Le 2 février de 14h à 18h

Réalisation avec le plasticien Thierry Guillot d'une fresque collective sur bâche autour de la thématique homme/animal.

Projection-débat

Le 12 février à 20h

Sur la route des ânes, le documentaire réalisé par Jérôme-Cécil Auffret pose des questions loin d'être bêtes. D'où viennent les ânes ? Pourquoi cet animal a-t-il cette exécrable réputation d'être têtu et idiot ? Sobre, intelligent et travailleur, il est aujourd'hui encore, le moteur des paysans sans machines.

Conférence-débat

Le 19 février à 20h

Auteure de *L'Intelligence animale, cervelle d'oiseaux et mémoire d'éléphants*, anthropologue et biologiste, chercheuse au Museum d'histoire naturelle, Emmanuelle Pouydebat étudie les comportements des animaux dans leur milieu ainsi que leur intelligence, c'est-à-dire l'évolution de leur capacité d'adaptation à ce milieu. Mémorisation, empathie, coopération ou utilisation d'outils sont ses champs de recherche.

Pratique

Mairie de Suresnes
2 rue Carnot
92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

- **LA MAIRIE EST OUVERTE** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.
- **LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).
- **CERTAINS SERVICES ASSURENT UNE PERMANENCE LE JEUDI JUSQU'À 19H :**
  ✔ Urbanisme et aménagement
  ✔ État civil/élections et Affaires générales
  (fermé le jeudi matin, ouvert le samedi de 9h à 12h).
- **LA MAISON POUR LA VIE CITOYENNE ET L'ACCÈS AU DROIT EST OUVERTE LE SAMEDI MATIN DE 9H À 12H.**

Permanence téléphonique du Maire

- **LE MAIRE EST À VOTRE ÉCOUTE** le 2e lundi de chaque mois, sauf jours fériés, de 18h à 20h (hors logement).

- **L'ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DU LOGEMENT, EST À VOTRE ÉCOUTE** le 1er lundi de chaque mois, sauf jours fériés, à partir de 18h pour toutes les questions liées au logement. Compte tenu du très grand nombre d'appels, la priorité sera donnée aux personnes appelant pour la première fois. Par ailleurs, en raison de la conjoncture actuelle liée au logement, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes de rendez-vous téléphonique. Cependant, le service Logement se tient à votre disposition pour toute demande d'information.

Pharmacies de garde

Dimanche 3 février
Pharmacie de la Mairie
15 rue du Mont-Valérien
Tél. : 01 45 06 05 90

Dimanche 10 février
Pharmacie du Parc
52 rue Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 01 45 06 10 46

Dimanche 17 février
Pharmacie du Théâtre
15 boulevard Aristide Briand
Tél. : 01 45 06 27 38

Dimanche 24 février
Pharmacie Jegou
2 rue du Mont-Valérien
Tél. : 01 45 06 76 49

Dimanche 3 mars
Pharmacie du Marché
28 rue des Bourets
Tél. : 01 45 06 10 33

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

LES ADJOINTS AU MAIRE

Cécile Guillou 1er maire adjointe Politique de la ville et cohésion sociale, Développement durable, Démocratie de proximité, Administration générale, Commande publique

Guillaume Boudy Finances, Budget, Prospective et Systèmes d'information

Loïc Degny Sports, Logement et habitat, Élections et affaires générales, État civil, Communication

Béatrice de Lavalette Ressources Humaines, Dialogue social, déléguée du quartier République, présidente du CCQ

Amirouche Laïdi Voirie, Circulation, Propreté, Garage municipal, Réglementation de l'environnement

Nassera Hamza Famille, Petite enfance, Politique de la santé

Jean-Pierre Respaut Culture et Arts de la rue

Florence de Septenville Seniors et Handicap

Yohann Corvis Politique de la jeunesse, Insertion professionnelle, Mission locale, Recherche, Innovation et nouvelles technologies, délégué du quartier écluse-Belvédère, président du CCQ

Isabelle Debats Aménagement urbain, Hygiène alimentaire et Sécurité des bâtiments

Jean-Louis Testud Commerce et artisanat, Marchés forains, Transports et affaires fluviales, Coopération décentralisée, Relations internationales, Vigne de Suresnes

Gunilla Westerberg-Dupuy Solidarité, Emploi et formation professionnelle, Égalité des chances, Droits des femmes, Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, Jumelage, Relations Presse

Daniel Montet Sécurité, Prévention, Actions mémorielles, délégué du quartier Centre-ville, président du CCQ

Louis-Michel Bonne Relations publiques, Vie associative et locale, Fêtes et manifestations, Tourisme

Muriel Richard Affaires scolaires, Action éducative et Action périscolaire

Stéphane Perrin-Bidan Qualité de l'environnement, Parcs et jardins, délégué du quartier Liberté, président du CCQ

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU MAIRE

Joséphine Tilquin Pompes funèbres et Cimetières

Gérard Audebert Citoyenneté

Bruno Durigon Sécurité et Accessibilité des bâtiments, Bâtiments communaux

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Frédérique Laine Initiatives culturelles, pratiques amateurs et Réussite scolaire

Sophie de Lamotte Promotion de la lecture

Yves Laurent Anciens Combattants, Associations patriotiques, correspondant Défense

Alexandre Burtin Information municipale, Communication numérique, Réseaux sociaux, Systèmes d'information, NTIC

Abraham Abitbol Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, président du CCQ Cité-jardins

Caroline Desgrange Tourisme

Axelle Boonaert Open data et système d'information géographique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Isabelle Florennes Présidente du CCQ Mont-Valérien

Kalina Stoyanova

Christine d'Onofrio

Valérie Béthouart-Dolique

Dan Hoang

Vianney Raskin conseiller spécial auprès du maire pour le développement économique

Monique le Bleis Prévention santé

Christophe Monnet

État civil

Naissances

23/11 : Elio HERNANDEZ HAMROUNI, Liam HERNANDEZ HAMROUN • **01/12 :** Paula LUKASIAK, Hortense GADET • **03/12 :** Samuel HALGAND, Kylian STEPHAN • **04/12 :** Noah FLEISMAHER • **05/12 :** Lilya BENAZIZ, Lana ISSA, Elena RUS, Edna MOURLON PASQUIER • **06/12 :** Abigaelle CONTREVILLIERS • **07/12 :** Ilyan CHERFAOUI • **08/12 :** Paul GASMI, Iris BARRIÉ • **09/12 :** Dani ALITOUCHE • **11/12 :** Abigaël BARDALES, Yaëlle DANAN, Emilio DOS SANTOS VAZ, Maëlle DABURON, Valentin DEROME • **12/12 :** Mathys BREBION ADEYEMA, Aaradhana ARUN • **15/12 :** Hadrien BLOCHET • **16/12 :** Ahmed BENGUERRAH • **17/12 :** Jade KOUM • **19/12 :** Janna BRADAI • **20/12 :** Zoé SHAFIEIVAND • **21/12 :** Mila POPULUS, Odeshi WARNAKULASURIYA DON FERNANDO, Marie MAIRE • **22/12 :** Naëlle DUCHENNE AMMI • **25/12 :** Hugo LOURENCO BELHASSEN • **26/12 :** Tiago DE ANDRADE, Swanne LEFEBVRE • **29/12 :** Gabriel CHAMOUX, Ethan DENNEMONT, Ezra PETRIC • **30/12 :** Raphaël CUCCHIARO • **01/01 :** Louis FOUGEROUSSE, Matthéo GENUIT RANAIVOARISON • **02/01 :** Hamet SACKO, Louise DRICI, Kamil LAKHAL

Mariages

18/12 : Matteo GARBUGLI et Anaïs ALLARD • **29/12 :** Yacine AMROUN et Imene BELHADJ HACEN

Décès

16/11 : Said GAZOU • **23/11 :** Carmen RODRIGUEZ veuve BENSE • **26/11 :** Jean DUHEM • **01/12 :** Jean-Pierre BÉNÉZIT • **04/12 :** Annie VERLAGUET veuve FREIDACK • **05/12 :** Eliane SALAZAR veuve VERA, Davy LUISADA, Simone LEMAÎTRE • **06/12 :** Denise DOBELMANN épouse SELLA • **07/12 :** Jean TAHI, Odette BOITUZAT, Simonne MONVOISIN veuve WARTELLE • **09/12 :** Micheline MOREAU épouse UNGRICHT, Yvette LECLERC veuve LEDOGAR • **10/12 :** Paul DROMEL • **11/12 :** France SOURY veuve COESNON • **14/12 :** Camille BONY, Josette CHARLES veuve RONSIAUX • **18/12 :** Jacques LE GUERN • **19/12 :** Yolande MICHEL veuve LEBOUCHER • **21/12 :** Roland MERLE • **22/12 :** Baya BELABBAS épouse BENRABIA • **23/12 :** Dominique SURIANO • **01/01 :** Marie-France HOFFER • **02/01 :** Franck CAPPELLETTI

EN BREF

LISTES ÉLECTORALES. INSCRIPTION JUSQU'AU 31 MARS

© Adobe stock

Une réforme des conditions d'inscription sur les listes électorales vient d'être mise en place. Pour les élections européennes de mai prochain, elles peuvent être faites jusqu'au 31 mars et concernent également les électeurs européens qui peuvent y participer, ainsi qu'aux municipales prévues en 2020. Ensuite elles devront être faites jusqu'au 6e vendredi précédant le scrutin, si l'on désire pouvoir y participer, sinon les inscriptions peuvent bien sûr se faire tout au long de l'année. Par ailleurs, la loi a institué un répertoire électoral unique, géré par l'Insee. Chacun se voyant attribuer un numéro électoral unique qu'il conservera tout sa vie. Cette année, une nouvelle carte va donc être envoyée à tous les électeurs après le mois de mars. L'Institut gère également les inscriptions d'office des jeunes et des nouveaux Français.

Service État civil, 2 rue Carnot et sur service-public.fr

Communiqués des cultes

L'Universel, mémorial Noor, reçoit Saralev Hollander le dimanche 17 février. Cette rencontre est organisée dans le cadre des Samedis de l'Universel et proposera un « Quartier libre au judaïsme ». Écrivain, chercheur et traductrice, Saralev Hollander expliquera notamment qu'approcher la Tora, « c'est avant tout comprendre qu'il y en a deux. L'une est écrite, l'autre est orale ».

Le 17 février de 14h à 17h, l'Universel, mémorial Noor, 13, rue de la Tuilerie, tarif : 10 euros

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot - informations et prise de rendez-vous au 01 85 90 79 13 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement Hôpital Foch, 40 rue Worth Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25 ou sur Doctolib

Ambulances/Médecins 15

Police secours 17
Sapeurs-pompiers 18

Point d'accès aux droits
Maison pour la Vie citoyenne
28 rue Merlin de Thionville
Informations et rendez-vous :
01 41 18 37 36

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

Nouvelles installations

➜ **Julie Sudant, pédiatre** (conventionné secteur 2), vous informe de son installation au 3 allée du 8 Mai 1945, consultations du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi matin, sur rendez-vous au **01 45 06 53 53.**

➜ **Natacha Da Silva** vous informe de son installation comme naturopathe, au 116 boulevard Henri Sellier, **tél. : 06 11 81 63 57,** mail : natachanaturopathe@gmail.com, natachadasilva.fr. Elle propose également des massages bien-être à son cabinet.

Paroles politiques

Groupe d'union de la majorité

Plus proche des Suresnois chaque jour…

Voici maintenant plusieurs semaines qu'une partie des Français, ceux que le géographe Christophe Guilluy qualifie de « périphériques », manifestent une colère ou plutôt exprime son inquiétude profonde sur son devenir, notamment.
Ce mouvement populaire met particulièrement en exergue les fractures sociale et territoriale qui touchent notre pays depuis plusieurs années. Faut-il seulement rappeler que la fracture sociale était au cœur du débat des élections présidentielles de… 1995.

Le crédit des maires auprès des Français

Il n'est donc pas surprenant que ce soient les territoires ruraux qui aient été en première ligne dans ce conflit dit des « gilets jaunes » et que les élus locaux aient été, pour une part, les porte-paroles des revendications populaires. Dans cette France fracturée où la défiance envers les élites politiques atteint son paroxysme, force est de constater que les maires conservent encore du crédit auprès des Français. Le baromètre annuel du Cevipof sur la confiance des Français, paru le 16 janvier dernier, confirme que 60% des Français accordent toujours leur confiance aux maires contre 41% pour les députés et 28% pour le Président de la République.
Ces études conduites depuis 10 ans maintenant, démontrent que plus les politiques sont proches du terrain, plus les citoyens leur accordent leur confiance. C'est ce qu'a montré l'étude réalisée par l'IFOP en juin 2018, au sujet du maire, Christian Dupuy, puisque 77% des Suresnois interrogés se sont dits satisfaits de l'action qu'il conduit avec son équipe.

Fragiliser les communes c'est fragiliser la démocratie

Les maires tissent avec les habitants une relation de proximité de par la nature de leur mandat et dans la mesure où une commune accompagne la vie de chacun de nous de la naissance à la mort.
Cette spécificité du mandat municipal conduit les maires à être plus à l'écoute des habitants et les oblige à plus de consensus, loin des polémiques politiciennes stériles.
Aussi, à l'heure de la mise en place du « grand débat national » souhaité par le Président de la République, il n'est guère étonnant que les maires aient été sollicités pour faciliter son bon déroulement.
Curieuse conception du pouvoir que d'avoir ignoré les élus locaux, privé de subsides les communes mais d'appeler à la rescousse les maires en cas d'avis de tempête.
Souhaitons que cette crise aura fait prendre conscience à nos dirigeants que les communes sont un échelon essentiel de la démocratie et qu'en les fragilisant, c'est la démocratie elle-même que l'on met en péril.

Le « grand débat » à Suresnes

Dans sa tradition républicaine du débat et du respect des opinions, Suresnes a décidé de mettre en place des registres du « grand débat » dans 5 lieux publics dont la mairie. Ces registres pourront vous permettre, jusqu'au 15 mars, d'apporter librement vos contributions. Une plateforme internet est également ouverte à cet effet. Le 11 mars prochain, sous l'égide du CESES, une restitution des principaux sujets de réflexion sera organisée dans le préau de l'école Jules Ferry.
Favoriser le débat, confronter les avis librement, tolérer les différences, telles sont les valeurs que nous défendons depuis plus de 30 ans. Cette liberté d'expression et cette qualité d'écoute expliquent probablement pourquoi les Suresnois nous ont toujours renouvelé leur confiance et nous en sommes fiers. C'est peut-être pour cela, que Suresnes plus que toute autre ville, est une commune où il fait bon vivre !

La majorité municipale

Paroles politiques

Droit d'expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité (article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales)

Groupe Suresnes Terre d'Avenir

Lancement du Conseil sénatorial à Suresnes ouvert à tous les citoyens

En octobre 2017, quelques jours après mon élection au Sénat, j'ai créé le Conseil sénatorial des Hauts-de-Seine, instance participative inédite qui n'existe chez aucun autre sénateur.

Il était dans un premier temps ouvert aux élus locaux de notre département, pour leur permettre de participer à la construction de la loi et de faire remonter la réalité du terrain, car ils sont chaque jour à nos côtés. Nos travaux ont été une source d'inspiration considérable et ont nourri mon action de parlementaire.

Depuis le 1er janvier 2019, il est, comme je l'avais annoncé, ouvert à chaque citoyen qui souhaite apporter sa pierre au débat public.

La première rencontre du Conseil sénatorial aura lieu dans le préau de l'école Jules Ferry, le samedi 9 février prochain à 14h00. Je vous invite à vous y inscrire par mail à l'adresse suivante : conseil.senatorial@gmail.com.

Les sujets que nous aborderons, tels que la justice sociale et fiscale, nous concernent tous, et chacun doit pouvoir s'exprimer.

Le débat public et l'écoute doivent avoir lieu chaque jour. C'est comme cela que je conçois mon mandat, et c'est d'ailleurs la responsabilité première des élus. Faire vivre le débat démocratique dans nos villes, à chaque instant, tout au long de nos mandats est la clé pour restaurer cette confiance perdue.

Je n'ai attendu ni la colère de la rue ni l'injonction présidentielle pour être à l'écoute des citoyens.

Avec les élus du groupe Suresnes Terre d'Avenir, nous sommes au quotidien à vos côtés, depuis maintenant 11 ans. Sur les marchés, lors de nos réunions publiques, nous entendons vos préoccupations et tentons à chaque fois d'y répondre par des solutions concrètes.

Être un élu de proximité a toujours été le mot d'ordre de mon engagement politique, et cette volonté perdurera tout au long de mes mandats, au niveau local comme au niveau national.

C'est pourquoi j'ai décidé d'ouvrir ma permanence parlementaire, située 9 Esplanade des Courtieux, place du marché à Suresnes et au plus près des habitants. Nous l'inaugurerons ensemble le 2 février prochain dans un moment convivial.
Cette permanence doit être un lieu de rencontre et d'écoute, ouvert à tous les habitants. Pour toute prise de contact ou de rendez-vous, n'hésitez pas à nous appeler au 0141373116.

J'espère vous voir nombreux à l'occasion de ces deux rendez-vous pour échanger. La Proximité et le dialogue doivent être la norme et pas l'exception.

Fidèlement,

Xavier IACOVELLI
Sénateur des Hauts-de-Seine
Conseiller municipal de Suresnes

Xavier Iacovelli
Nicola d'asta
Sonia Demeaux

www.iacovelli.fr / 06 34 18 00 37 / iacoxavier@orange.fr

Groupe Communiste

Texte non communiqué

Paule Ballut 06 23 14 45 51 / paule.ballut@free.fr
Rodolphe Balensi 06 44 74 40 87
suresnes.pcf.fr / Facebook.pcfsuresnes

Europe Écologie - Les Verts

L'écologie à l'échelon du pays …
- celle qui avance, c'est par exemple le retrait du marché du Round Up 360… Enfin !
- celle qui recule, c'est un Conseil Constitutionnel au service des lobbies qui interdit la vente des semences paysannes … C'est aussi le déclin de la biodiversité avec 65% d'oiseaux nicheurs en moins en 20 ans en France…
Et à l'échelon de Suresnes ?… Comme c'est encore la saison, nous pourrions souhaiter … une incitation à la mobilité sans voiture et pour les personnes âgées : des aménagements de sièges ou de bancs sur certains trottoirs, un à chaque arrêt de bus, une ligne d'AS Liberté renforcée... -on peut rêver!-
On pourrait aussi imaginer un « détail de justice sociale » avec un traitement des déchets plus équilibré entre les résidents HLM qui payent des aménagements de conteneurs installés sur les sorties des résidences et les riverains de tout le quartier qui viennent les squatter…
Le mieux serait de généraliser les points d'apport volontaire aux endroits stratégiques (arrêts de bus, entrées d'installations sportives etc) comme le font d'autres communautés d'agglomérations : http://www.trionsplusfort.com/le-tri/les-conteneurs-pres-de-chez-vous.html…

Alors formons le vœu qu'en 2019 Suresnes ne soit pas qu'une ville numérique mais aussi une ville éco-responsable où se créent du lien social et des échanges humains et pas seulement des correspondances par voie dématérialisée...

Europe Écologie - Les Verts Suresnes, Viviane MEILHAC, 4 rue du Clos des Ermites 92 150 Suresnes, Mail : v.meilhac@suresnes.fr

Groupe Suresnes Bleu Marine

LA DROITE POPULAIRE & RN : Après le ralliement entre autres de MM. Thierry MARIANI, Jean-Paul GARRAUD, nous appelons à l'alliance locale pour sortir Suresnes du socialisme !
PROJET IMMOBILIER QUAI GALLIENI : Premiers à s'être opposés au projet Erosia et à s'en être fait l'écho, les élus du Rassemblement National n'ont de cesse de dénoncer cette surenchère urbanistique et démographique à Suresnes par l'actuelle majorité municipale. Trois tracts ont d'ailleurs été distribués depuis, dont un axé essentiellement sur l'environnement et l'alternative au béton par la production de logements à ossature bois ou acier ! Ce sont d'ailleurs des matériaux solides, peu chers, avec un spectre d'émission thermique nul. Ne pas s'opposer à ce projet démentiel d'une hauteur équivalente aux arches de la tour Eiffel (53 mètres), décidé en catimini le 17 décembre dernier lors d'une réunion à huis clos en Mairie, c'est accepter de nouveaux îlots de chaleur urbain (acronyme **ICU**) qui participent directement aux émissions de gaz à effet de serre et à la hausse de la température des surfaces en raison de la minéralisation des bâtiments qui piège une partie du rayonnement solaire. C'est aussi accepter une course au gigantisme dans ce secteur déjà fortement urbanisé comme le prévoit le PLU sur la parcelle en question, que le Maire refuse toujours d'en limiter la hauteur maximale à 20 mètres, conformément aux parcelles voisines. Puisque le Maire et ses adjoints Mme Guillou et M. Boudy ont d'ores et déjà acté de **défigurer notre ville** sans même consulter les Suresnois, Laurent SALLES appelle les habitants, les riverains opposés à cet ensemble immobilier de quatre bâtiments et de quatre cents **logements de luxe**, à lancer une vaste pétition réclamant l'organisation d'un **RÉFÉRENDUM LOCAL** et l'organisation d'une **MANIFESTATION APOLITIQUE** à laquelle nous participerons. Aux Suresnois et à l'association ASTUCE de s'imposer pour imaginer notre habitat autrement et dire « Qu'ici ça n'est pas la Défense ! ».

suresnesbleumarine@sfr.fr
www.laurentsalles.blogspot.com